



Le 12 octobre 2016

Objet : Demande d'accès n° 2016-09-102 – Lettre réponse

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 9 septembre dernier concernant des documents relatifs au dossier de Pièces d'autos Brady (1991) Inc. Les documents suivants sont accessibles :

1. Rapport de visite du 30 novembre 1984, 1 page;
2. Rapport de visite du 24 août 1989, 4 pages;
3. Rapport de visite du 27 septembre 1990, 2 pages;
4. Rapport de visite du 20 décembre 1990, 2 pages;
5. Rapport de l'inspection du 21 juin 1995, 11 pages;
6. Rapport de l'inspection du 10 octobre 1995, 6 pages;
7. Rapport de l'inspection du 5 novembre 1995, 11 pages;
8. Rapport de l'inspection du 25 septembre 2003, 4 pages;
9. Rapport de l'inspection du 25 septembre 2003, 5 pages;
10. Rapport de l'inspection du 17 octobre 2005, 19 pages;
11. Rapport de l'inspection du 17 octobre 2005, 4 pages.

Vous noterez que, dans ces documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi que les articles précités de la Loi.

...2

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à M. François Gravel, analyste responsable de votre dossier, par courriel à l'adresse francois.gravel@mddelcc.gouv.qc.ca, en indiquant le numéro du dossier en objet.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Porlier

p. j. (13)

RAPPORT DE VISITE

DATE: 30 novembre 1984

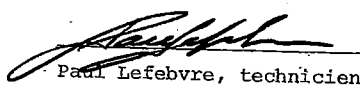
ENDROIT: Ville de La Plaine
DATE: 20 novembre 1984
OBJET: Inspection
DOSSIER N°: La Plaine RVA-1
PERSONNE(S)
RENCONTREE(S): 53-54 , gérant
ACCOMPAGNE DE:
PHOTO: non
PROPRIETAIRE ET/OU
EXPLOITANT: Pièces d'Autos Brady Inc.,
459 Boul. Maurier
La Plaine, QC
JON IBO
LOCALISATION: Lots: 1116-1 et 1117-1 paroisse de St-Henri-de-Mascouche

Cette visite faisant suite à notre avis d'infraction du 30 août 1984 avait pour but de vérifier l'enlèvement des déchets lequel devait avoir été complété au 30 septembre 1984.

J'ai rencontré 53-54 à ses bureaux et celui-ci m'a dit que rien n'avait encore été effectué et il m'a demandé un délai additionnel de deux à trois semaines.

Conclusion:

Je recommande une visite des lieux au bout de ce délai.


Paul Lefebvre, technicien
Gestion des déchets

/db



RAPPORT DE VISITE

DATE: le 24 août 1989

ENDROIT: Pièces d'autos Brady
5187, rue Laurier, La Plaine (Route 337)

OBJET: inspection

PERSONNE RENCONTREE: 53-54

PHOTO: oui

LOCALISATION: La Plaine

Le présent rapport est fait à la suite des démarches qui ont pour but de prévenir, de détecter et/ou réprimer les infractions à la Loi sur la qualité de l'environnement (chap. Q-2).

Les signataires du présent rapport sont des fonctionnaires dûment autorisés à exercer les pouvoirs prévus aux articles 119, 120 et 121 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

L'inspection a été effectuée par Claude Fournier et Guylaine Pépin, respectivement du Service industriel et du Service des sols contaminés, accompagnés de Yves Robert et Francine Lagacé du Service des enquêtes.

But de l'inspection: vérifier le niveau de contamination des sols suite à l'incendie de pneus survenue le 5 août 1989 et vérifier la conformité du site au Règlement sur les déchets solides et au Règlement sur les déchets dangereux.

Zone #1: Région de pneus brûlés. Des échantillons ont été pris au sol et sur l'empilement de sol contaminé provenant de la couche supérieure de la surface calcinée. Cet empilement est protégé des intempéries par une toile de plastique imperméable.

Des pneus intacts ont été retrouvés au fond du terrain et à divers endroits sur le terrain (voir plan de localisation des échantillons). Un grand amoncellement de ces pneus a aussi été retrouvé dans le fossé côté Est du terrain ainsi que des pièces d'automobiles et des matériaux divers dans les deux fossés adjacents au site.

Zone #2: Une surface d'environ 9 mètres X 4 mètres de sol contaminé par l'huile se retrouve à proximité du site brûlé. Un échantillon au centre de cette surface a été prélevé. La contamination, présente sur une profondeur de 10 cm environ, semble se diriger vers le fossé côté Est où un échantillon a été prélevé par Francine et Yves.

Zone #3: Empilement de réservoirs d'essence. Cet empilement est situé au Nord de la zone #2 et servait probablement à la vidange des réservoirs avant disposition. Une forte odeur d'essence a été remarquée et un échantillon a été pris. La profondeur de la contamination est d'environ 30 cm et représente une surface de 3 mètres X 3 mètres environ.

Un échantillon d'huile usée a été pris dans le réservoir souterrain près du hangar. Un employé nous a informé qu'elle contient de l'huile à moteur, de l'antigel et de l'eau. La couleur est d'un brun opaque de texture laiteuse.

53-54 nous indique que cette huile est ramassée par
23-24 une fois par mois.

nous informe aussi que les batteries usagées sont envoyées chez Hamelin à Laval. Une dizaine de batteries ont été vues dans le hangar, sur le plancher de béton. Aucune trace de fuite n'a été observée.

Selon 53-54 il ne sait pas si des rapports annuels sont faits, il pensait que la compagnie qui ramasse l'huile usée en était responsable.

Aucun atelier de peinture n'existe sur la propriété selon 53-54

Un réservoir hors terre, rouillé et contenant du diesel est situé à proximité du garage. Aucune fuite apparente n'a été détectée.

RECOMMANDATIONS:

Faire entreprendre une étude de caractérisation des sols dans la zone du feu dans la partie Nord du terrain. Une telle étude devra être entreprise dans la partie Sud du site et de façon exhaustive selon les résultats d'analyse des autres endroits échantillonnés c'est-à-dire dans le cas où le niveau de contamination n'est pas compatible avec l'activité du site.

Vérifier les registres 23-24 pour savoir si Brady est un client 23-24 Sinon, demander à Brady, par écrit, le destinataire de ses huiles usées.

Inclure Brady sur la liste des générateurs de déchets dangereux et leur demander de produire des rapports annuels.

Faire nettoyer le terrain (pneus, pièces d'automobiles et débris dans les fossés et le boisé).

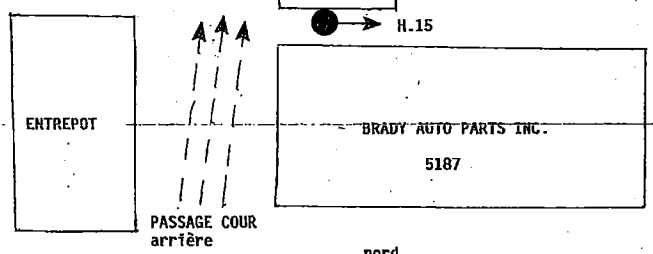
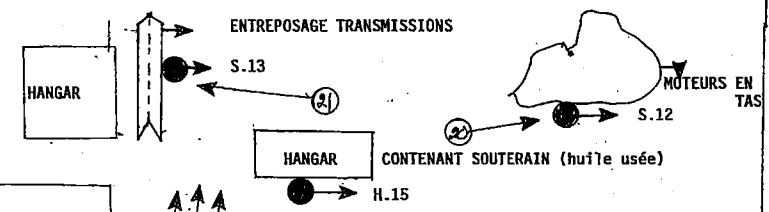
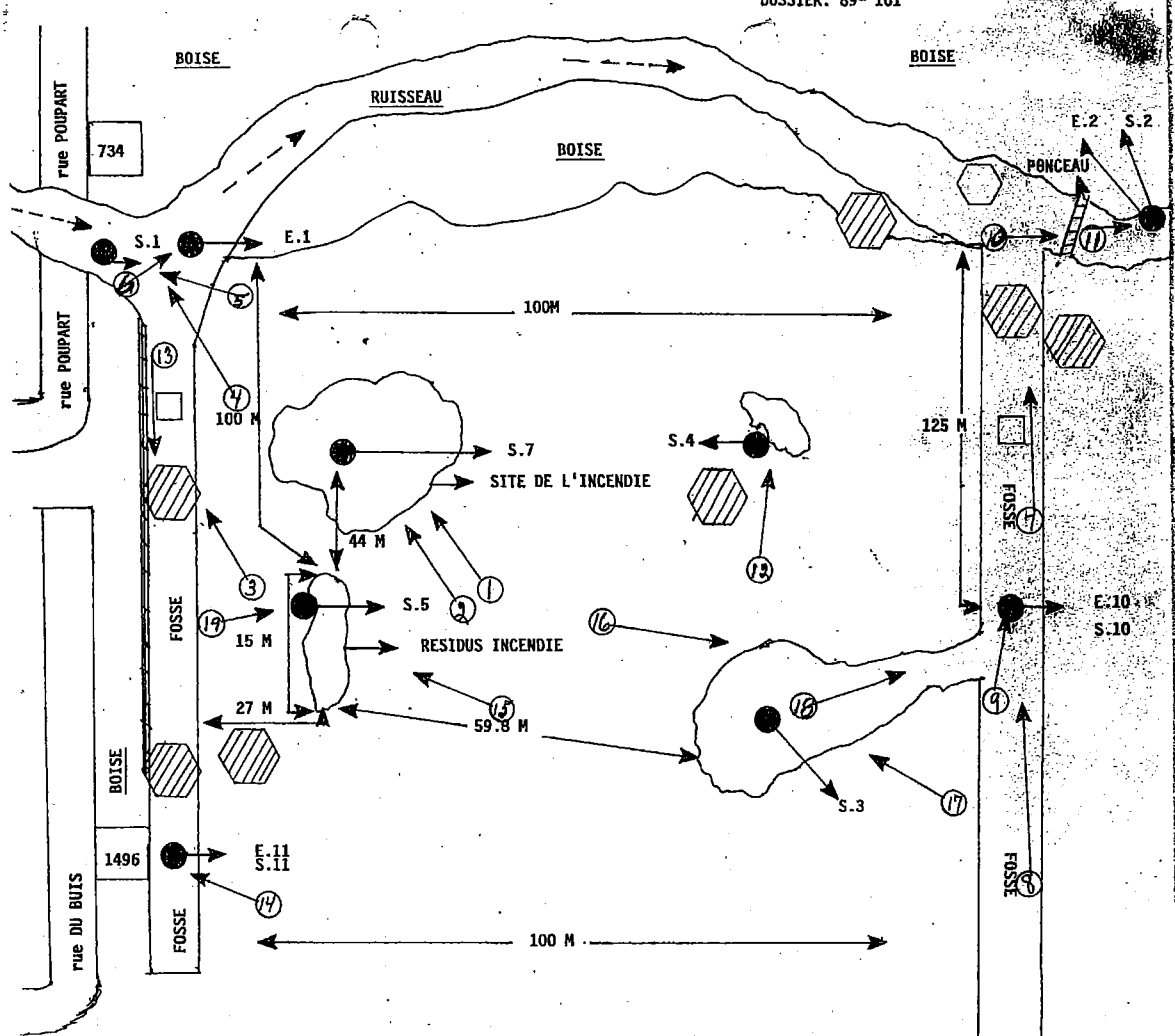
Organiser une rencontre avec 53-54 propriétaire, pour les modalités de la caractérisation requise ainsi qu'une visite du terrain pour le suivi des travaux de restauration.



Claude Fournier



Guylaine Pépin

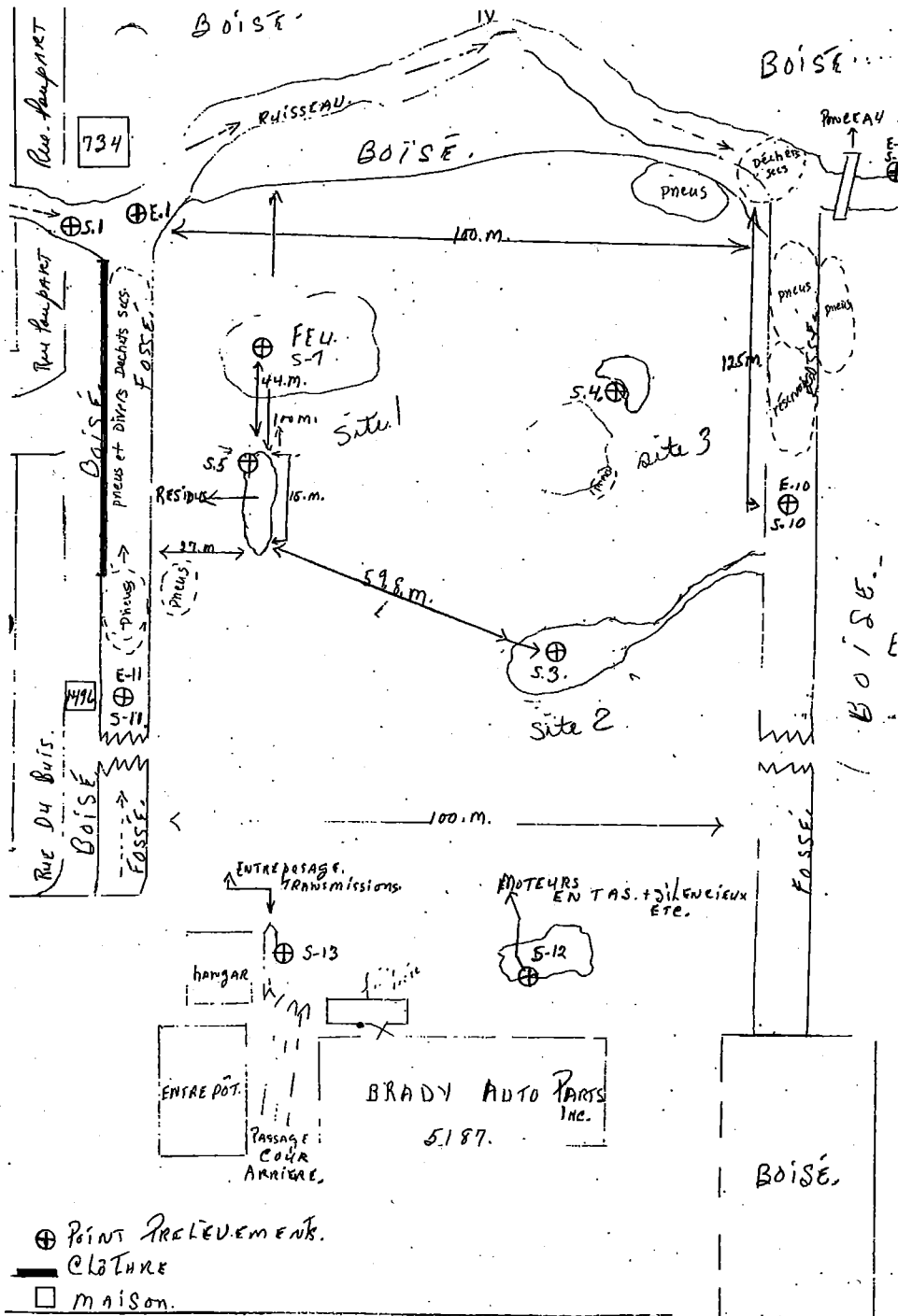


LEGENDE

- PNEUS
 - DECHETS DEBRIS
 - OBJETS DIVERS
 - CLOTURE
 - PRISE PHOTOS
 - ECHANTILLON oues
 - MAISON
-

Boulevard Laurier, La Plaine

PLAN PREPARE PAR: *Yves Robert*
 Yves ROBERT mat. 102. D.G.I.E.



⊕ POINT PRÉLÈVEMENTS.
 — CLÔTURE
 □ MAISON.

PAR: HANCOCK L.P. PLUMER



RAPPORT DE VISITE

DATE DU RAPPORT: 90-09-27
 DATE DE LA VISITE: 90-09-25
 ENDROIT: Pieces d'auto Brady
 OBJET: Suivi de C.A. Entreposage d'huile et
Séparateur
 DOSSIER: _____
 PERSONNE RENCONTRÉE: 53-54
 PHOTO: 4 PLAN: nil AUTRE: _____
 LOCALISATION: 5187, boul. Laurier, Laplaine

Le présent rapport est fait à la suite de démarches qui ont pour but de prévenir, de détecter et/ou réprimer les infractions à la Loi sur la qualité de l'environnement (chap. Q-2).

Le signataire du présent rapport est un fonctionnaire dûment autorisé à exercer les pouvoirs prévus aux articles 119, 120 et 121 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Selon ce que j'ai pu voir d'après mes observations le certificat d'autorisation est respecté pour le séparateur d'huile et le réservoir d'entreposage de ces huiles (photo #1 et 2)

J'ai constaté qu'il n'y avait pas d'affichage à l'entrée du lieu d'entreposage.

Il y a aussi un tuyau de métal de forme carré qui sort du sol d'à peu près 30 centimètres. Ce tuyau est creux et il semble lorsque l'on regarde vers le fond qu'il y a comme une fosse dans le sol.

53-54 doit m'appeler car je veut discuter de ça avec lui. (photo #3 et 4)

faire un avis de correction pour l'affichage et le registre d'inspection.

Francis Roux

Pièces d'auto Brady, 5187 boul. Laurier, La plaine



①

Vue du système électrique
et de la pompe du sépara-
teur d'huile

②
Séparateur d'huile
sous deux grosses
plaques de métal



③
Réservoir d'huile usée
clôturé et abrité avec
couverture en béton. La
flèche rouge indique le
tuyau dont il est question
dans le rapport.



④



Francis Lamer

RAPPORT DE VISITE

DATE DU RAPPORT: 90/12/20
DATE DE LA VISITE: 90/12/18
ENDROIT: PIECES D'AUTOS BRADY INC.
OBJET: SUITE DE L'AVIS DE CORRECTION
DOSSIER: _____
PERSONNE RENCONTRÉE: EMPLOYÉ EN FONCTION
PHOTO: oui PLAN: non AUTRE: _____
LOCALISATION: 5187 Boulevard Lawrier à Laplaine

Le présent rapport est fait à la suite de démarches qui ont pour but de prévenir, de détecter et/ou réprimer les infractions à la Loi sur la qualité de l'environnement (chap. Q-2).

Le signataire du présent rapport est un fonctionnaire dûment autorisé à exercer les pouvoirs prévus aux articles 119, 120 et 121 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Suite à l'avis de correction envoyé le 90/10/02, je me suis rendu chez "PIECES D'AUTO BRADY INC." 53-54 n'était pas présent lors de mon passage, j'ai donc pris mes renseignements auprès de quelques employés.

Effectivement, il y a une affiche à l'entrée de l'aire d'entreposage du réservoir hors terre de 2300 l. Il y a d'inscrit dessus: Huiles Usées, PIECES D'AUTOS BRADY INC. 53-54, prop.: 53-54, Urgence Environnement 53-54

Le tuyau a été coupé au niveau du sol et rempli, selon les propos que 53-54 m'a transmis lors de notre conversation téléphonique du 90/12/12. Toutefois comme la terre est recouverte de neige je n'ai pu le vérifier. Il n'y avait toutefois aucune présence de tuyau "susppect". Pour ce qui est du registre d'inspection, 53-54 doit me faire parvenir par bélius, une copie d'une page de son registre.

Païse Brunau-Ray
Technicienne S.C.A.

ANNEXE 1



Affiche à l'entrée du lieu d'entreposage
comportant tout les éléments requis

2 Photos de
surplus



RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE: 7610-06-01-0220101

DATE DE RÉDACTION: 95 / 07 / 13
A M J

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 95 / 06 / 21
A M J

. INSPECTEUR / INSPECTRICE: Jacques Lamare

. ACCOMPAGNÉ DE : —

. LIEU INSPECTÉ . ADRESSE POSTALE (si différente)

Les Peces d'auto Brady (1991) inc. (usine fermée)
5187 Boul. Laurier
La Plaine (Québec) Terran-automne

. PLAIGNANT(E): N/A [] Rencontre oui [] non []
NON/ADRESSE TÉLÉPHONE

. PERSONNES RENCONTRÉES: NON/FONCTION TÉLÉPHONE
German Thermen 53-54
entrepreneur de vin

. PIECE(S) ANNEXÉE(S):
PHOTO(S) [] nombre: 5 CROQUIS [] PLAN [] CARTE(S) []
ÉCHANTILLONS: EAU [] AIR [] SOL [] FAUNE [] DÉCHETS []
AUTRE ANNEXES [] 1. _____
2. _____

. BUT(S): Vérifier s'il y a présence de contaminants et échantillonner s'il y a lieu.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE: 7610-06-01-0770101

DATE DE RÉDACTION: 95/07/13

A M J

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Je me suis rendu à l'ancienne adresse de Auto Brady (1991) inc où j'ai rencontré M. Thérien de la municipalité de La Plaine. Il m'explique que l'ancien terrain de la défunte compagnie a été acheté par 3 parties. La façade a été acquise par le petit centre d'achat, voisin de ce terrain pour un agrandissement futur du stationnement (voir croquis). Les bâtiments plus une cour arrière ont été achetés par la municipalité pour abriter les travaux publics. Finalement la plus grande partie du terrain a été vendue pour un projet domiciliaire "châteaux des vents".

53-54

M. Thérien m'indique que le terrain situé juste en arrière du bâtiment existant, présentant une forte contamination et que des travaux de restauration ont été réalisés. Visuellement on remarque qu'il y a eu des travaux d'excavation et que du nouveau sable a été remblayé.

Une vérification de l'ancienne cour (pour le remplacement des voitures accidentées de Auto Brady), nous montre des zones de contamination en surface (voir photo 1@5) et il ne semble pas y avoir eu aucune restauration dans cette zone.

Un échantillon composé a été prélevé à plusieurs endroits où la contamination était visible en surface on note aussi la présence de déchets solides, pneus qui sont à moitié enterrés. La présence de déchets solides et de tâches d'hydrocarbure représente moins de 1% de la superficie totale du terrain.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE: 7610-06-01-0220101

DATE DE RÉDACTION: 95/07/13

A M J

3. CONCLUSION

L'inspection révèle qu'il y a présence de contamination (possiblement) en surface sur une surface inférieure à 1% du terrain. On note aussi la présence de déchets solides encore une fois sur une superficie inférieure à 1%.

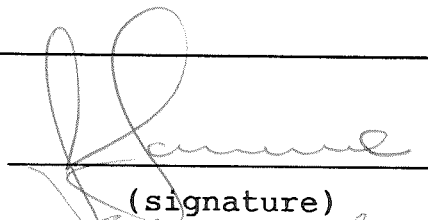
Un échantillon de sol contaminé (composé de 4 prélèvements) a été prélevé et envoyé au laboratoire pour connaître la concentration en H & G. minérale.

4. RECOMMANDATION(S)

Transmettre le rapport à la charge de projet.

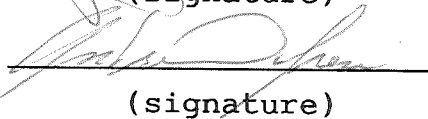
5. VÉRIFICATION

- INSPECTÉ PAR: Jacques Lamarre


(signature)

95-07-13
(date)

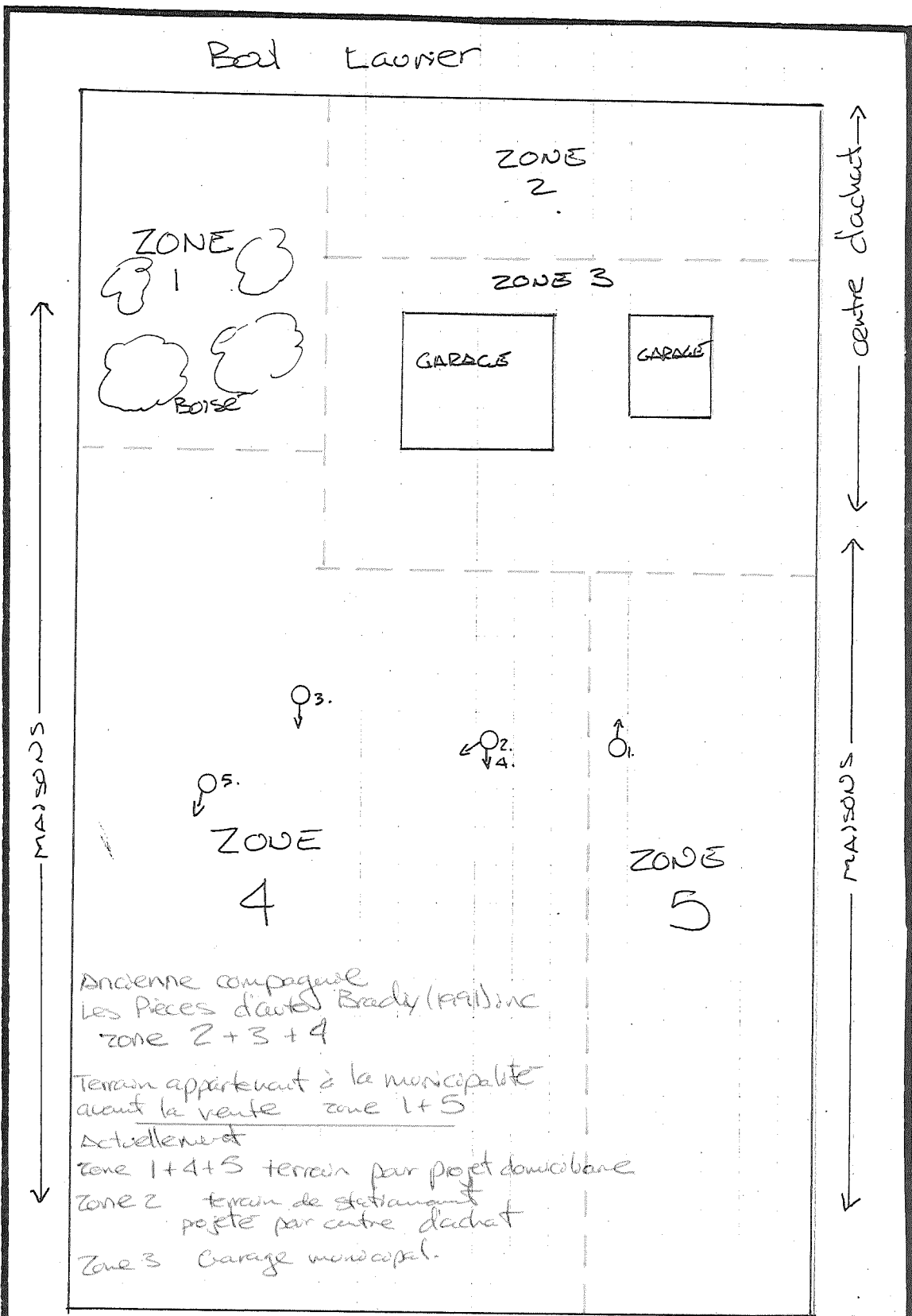
- VÉRIFIÉ PAR : ANNE DUBREUIL


(signature)

95/07/14
(date)

- COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:

CROQUIS



Croquis dessiné par :

NOM: J. Lamare
 SIGNATURE: [Signature]
 DATE: 95-06-21
 N/RÉF.: 7610-06-01-0220101
 LIEU: Auto Brady (1991) inc.
 SECTEUR: industriel

***NOTE :**

DOSR 92-07-08

Photo #: 1 Date: 95-06-21

Ident.: trace de
contamination

Note: _____

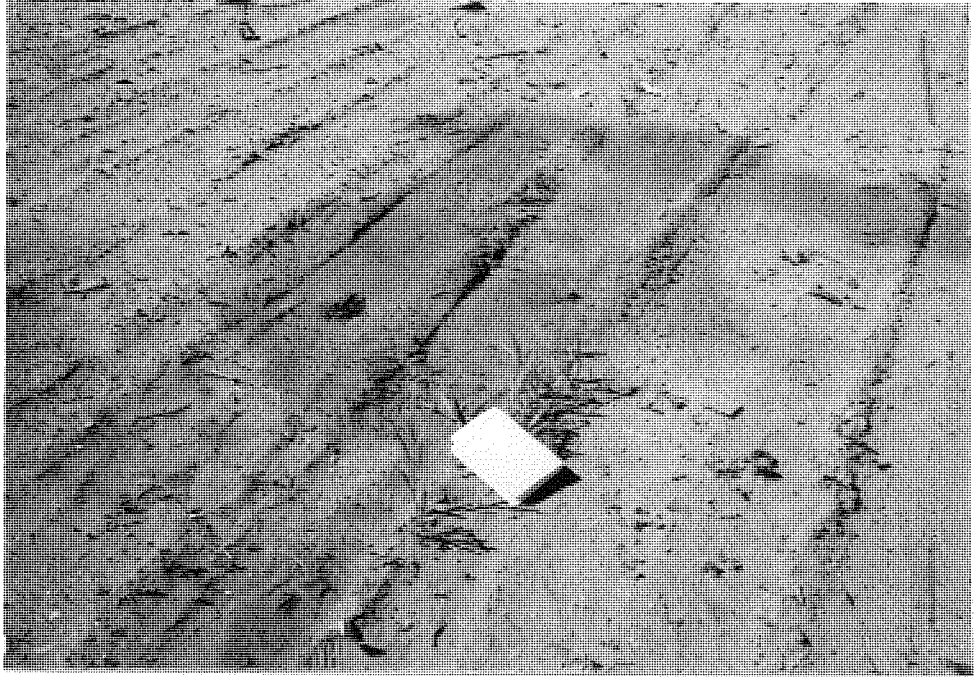


Photo #: 2 Date: 95-06-21

Ident.: idem photo 1

Note: _____



Photo #: 3 Date: 95-06-21

Ident.: idem photo 1

Note: _____



Photographe(s): _____

[Handwritten signature]



Photo #: 4 Date: 95-06-21
Ident.: preo presque entièrement
entière

Note: _____

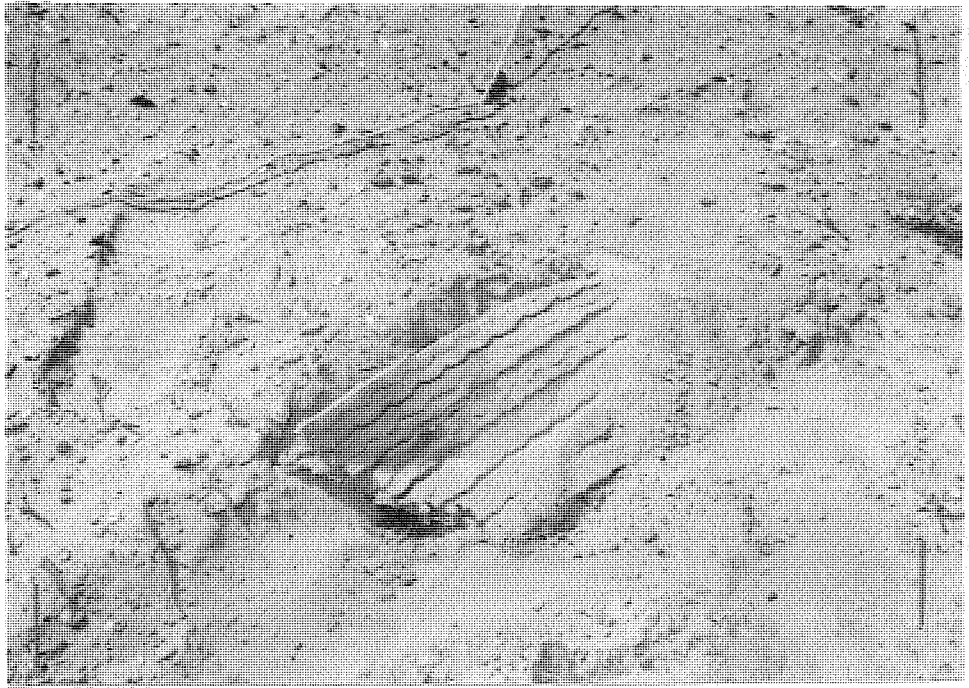


Photo #: 5 Date: 95-06-21
Ident.: preos + autre
déchets


Note: _____



Photo #: _____ Date: _____
Ident.: _____

la quantité voulue, sous le chiffre correspondant au numéro du négatif choisi. you request under the corresponding number of the selected negative.

01



Système Colorwatch Kodak

OFFRE D'AGRANDISSEMENT / ENLARGEMENT OFFER

Photographe(s): [Signature]



JUN 26 95 011554

ANALYSES PHYSICO-CHIMIQUES

1. NOM DU PROJET: LES PIÈCES DAUTO BRADY (1991) INC.
 2. RESPONSABLE: Jacques Lamare
 3. DIRECTION: Rég. Montréal et Lanaudière

4. DATE DU PRÉLÈVEMENT: 15 ^{An} 06 ^{Mois} 21 ^{Jour}
 5. NATURE DE L'ÉCHANTILLON: Sol (sable) contaminé
 6. ENDROIT DU PRÉLÈVEMENT: Dans la cour arrière de l'ancien
compagnie
 7. TYPE D'ÉCHANTILLON: INSTANTANÉ COMPOSÉ FRÉQUENCE: 3 échantillons mélangés
 8. PRÉLEVÉ PAR: J. Lamare PÉRIODE: 10h45
 9. ADRESSE: 5199 Sherbrooke Est, Bureau 3860, MTL
HIT 3x9
 10. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES: 1 pot

PARAMÈTRE	CONC.	UNITÉ	PRÉCISION
<u>H₂G minérale</u>			

PARAMÈTRE	CONC.	UNITÉ	PRÉCISION

REMARQUES:

Rapport émis le _____ chimiste



RAPPORT D'ANALYSE
CONTAMINANTS INDUSTRIELS ORGANIQUES

NUMERO DE LABORATOIRE: 11554

CLIENT: Milieu industriel
Dir. rég. de Montréal et de Lanaudière
PROJET: Les pièces d'auto Brady (1991) inc.
RESPONSABLE: Lamarre Jacques
PRÉLEVEUR: Lamarre Jacques
DATE PRELEVEMENT: 95/06/21
DATE RÉCEPTION: 95/06/26
ENDROIT PRELEVEMENT: Dans la cour arrière de l'ancienne compagnie
NATURE: Sol

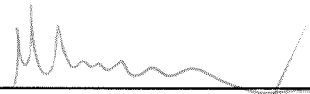
BOUTEILLE NO.:

ANALYSES EFFECTUEES DANS UN LABORATOIRE EXTERNE

La détermination des huiles et graisses totales et minérales a été effectuée par Novamann (Québec) inc.

Les résultats des analyses des échantillons de contrôle satisfont les exigences du contrôle de la qualité.

RAPPORT EMIS LE : 95/09/01


Germain Tremblay, Chimiste

Chef du module Contaminants
industriels organiques

360, rue Franquet
Bureau 40
Sainte-Foy (Québec) G1P 4N3
Téléphone: (418) 643-1301
Télécopieur: (418) 528-1090

2700, rue Einstein
Sainte-Foy (Québec)
G1P 3W8
Téléphone: (418) 643-8225
Télécopieur: (418) 643-9023

850, boul. Vanier
Saint-Vincent-de-Paul
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone: (514) 664-1750
Télécopieur: (514) 661-8512



No. de référence Novalab: 9503228
No. d'engagement MENVIQ : 500962
Date reçue: Le 27 juillet 1995

Concentration des Huiles et Graisses Totales et Minérales
Dans un échantillon de sol
(mg/kg)

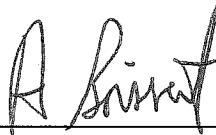
<u>Échantillon</u>	<u>Huiles et Graisses Totales</u>	<u>Huiles et Graisses Minérales</u>
11554 (poids sec)	28000	25000
11554 (poids humide)	27000	24000

Assurance de Qualité:

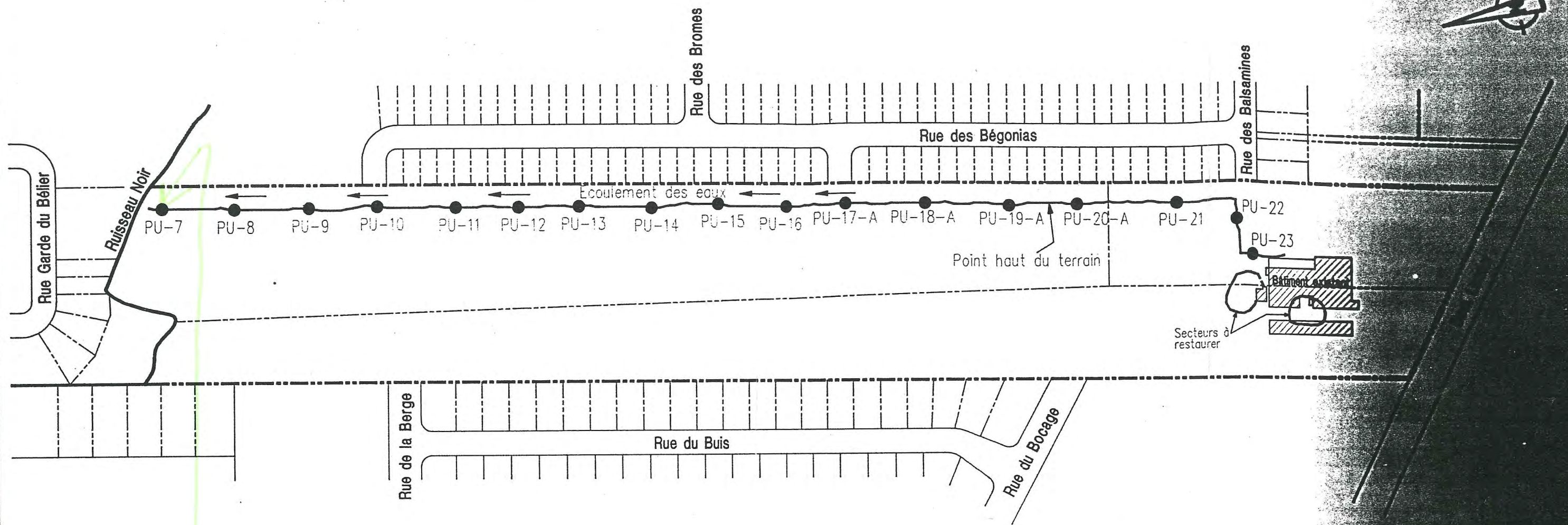
Limites de détection = 100
Échantillon fortifié : 9.23 mg de Nujol dans 20 g de sable
% de Récupération d'un Ajout Dosé = 90%
Limite de Contrôle : 80-120%

j'atteste avoir formellement constaté ces faits.

Rapport émis le 11 août 1995



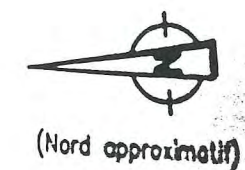
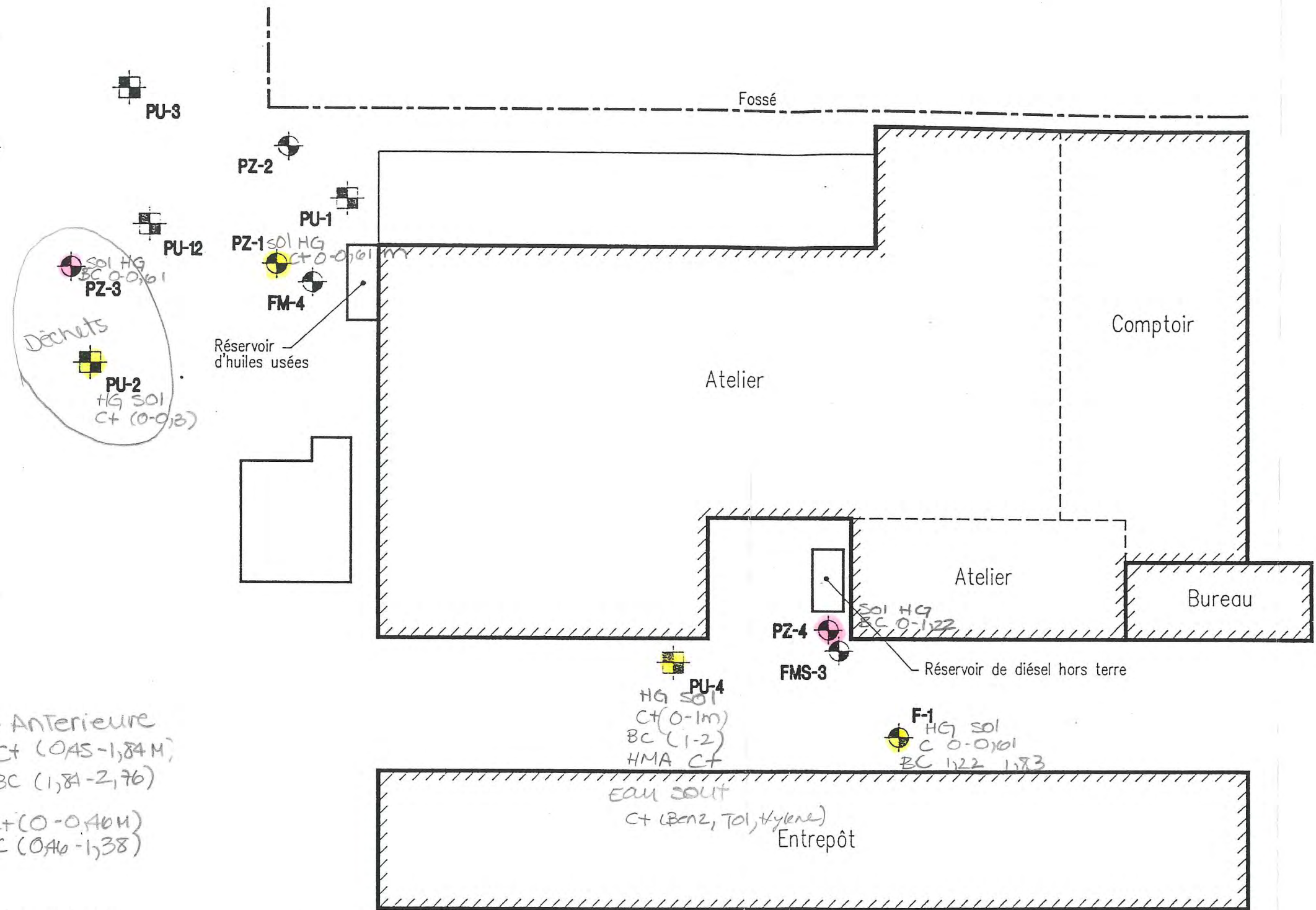
André Boisvert, M. Ch. Appl., Chimiste



H-G < 1000 mg/kg pour tous (LB)
 HAM fait sur PU-7 seulement
 Phénols " " " "
 Métaux " " " "

LÉGENDE:
 - - - - - Limite de propriété
 ● Localisation des échantillons

 ENVIROCONSEIL	CLIENT: Pièces d'auto Brady (1991)
	PROJET: Caractérisation du fossé
	TITRE: Localisation des prélèvements
date: juillet 1994	dessiné: E.A. Smith
	échelle: 1 : 2500



FM 4 - Etude Antérieure
 HG Ct (0,45-1,84 M)
 BC (1,81-2,76)

FM 3 HG Ct (0-0,40 M)
 BC (0,46-1,38)

- LÉGENDE:**
- Sondage par forage
 - Sondage par forage et installation piézométrique
 - Sondage par puits d'exploration
 - Sondage de l'étude antérieure
 - Limite de propriété

Travaux 20 mai 94

 ENVIROCONSEIL	CLIENT: Pièces d'auto Brady (199)
	PROJET: Caractérisation, 5187/66
	TITRE: Localisation des sondages
date: mai 1994	dessiné: F. Milord
	échelle: 1 : 300



RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-14-01-02201-01
N/INTERVENTION : 140001022

DATE DE L'INSPECTION : 1999/10/06

1. IDENTIFICATION

DATE DE RÉDACTION : 1999/10/27
HEURE ARRIVÉE : HEURE DÉPART :
PM PM

INSPECTEUR : Isabelle Bourget

ACCOMPAGNÉ DE :

LIEU INSPECTÉ
Ancien site de :
Les Pièces d'Auto Brady (1991) inc.
5187, boul Laurier
La Plaine

ADRESSE POSTALE (si différente)

PLAIGNANT(E) : N/A () Rencontré : oui Non

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
art 53-54	La Plaine	art 53-54

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM	FONCTION	TÉLÉPHONE
-----	----------	-----------

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) Nombre : 1 CROQUIS PLAN(S) CARTE(S) 1

AUTRE(S) ANNEXE(S) : ()

1.

BUT(S) : Vérification du bien fondé de la plainte

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-14-01-02201-01
N/INTERVENTION : 140001022

DATE DE L'INSPECTION : 1999/10/06

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Nous avons reçu une plainte en septembre dernier concernant la construction domiciliaire de deux sites à La Plaine. Le premier serait situé sur un champ d'épuration de la municipalité et le second concernant l'ancien site de Pièces d'Auto Brady.

Le champ d'épuration en question desservirait les rues de la Banquise, de Bruyères et du Buis et serait situé entre les rues de la Berge et de la Montée Major. Lors de ma visite, je n'ai pas constaté la présence d'odeur et de tuyauterie tel que décrits dans la plainte. J'ai cependant communiqué, le 6 octobre 1999, avec monsieur Daniel Vaillancourt, directeur des travaux publics, de la municipalité de La Plaine pour vérifier certaines informations. Il m'a mentionné que tous les champs d'épuration qui sont la propriété de la municipalité ne sont plus ne fonction depuis 3 ans puisqu'une usine d'épuration des eaux usées a été construite. Pour le champ des rues de la Banquise, de Bruyères et du Buis, il serait encore en place mais non fonctionnel. Il y aurait cependant de la construction domiciliaire qui se fait près de ce champ et non sur le champ. Il est possible que les tuyaux vus par les plaignants soient des conduites d'amené d'eau mais monsieur Vaillancourt certifie qu'aucun équipement desservant ce champ est encore fonctionnel. Le démantèlement se fera au fur et à mesure que les travaux de construction avanceront.

Pour ce qui est de la construction sur le terrain de Pièces d'Auto Brady, je n'ai décelé aucune odeur et vu aucune pièces d'automobile rebutée. Cependant, ce terrain est inscrit au GTC et il n'est pas considéré comme restauré. L'analyste attitrée à ce dossier lors des dernières correspondances indiquait que la démonstration du critère « B » restait à faire puisque les rapports de restauration sont incomplets. Il manque en effet certains résultats d'analyse, des échantillons, des volumes de sols contaminés excavés, etc. Une lettre, datée du 29 mars 1995, mentionne à la municipalité de La Plaine, qui était alors propriétaire du terrain, les informations manquantes. Aucune réponse ne nous est parvenue. Une inspection et un échantillonnage sont réalisés en juin 1995 et les résultats d'analyse démontrent qu'une certaine zone, en surface, est toujours contaminée au delà du critère C de la Politique de réhabilitation des terrains contaminés pour les huiles et graisses minérales. Une lettre, datée du 9 août 1995, indiquait au nouveau propriétaire du terrain que le respect du critère « B » n'était pas encore démontré et ce, malgré les trois rapports de caractérisation et de restauration du site de Pièces d'Auto Brady (1991) inc. En consultant ces rapports, il appert que la dernière excavation dans la partie nord (PN-10) possède toujours une contamination en huiles et graisses minérales au delà du critère « B ». De plus, plusieurs parois démontrant une concentration excédant le niveau « B », ont été creusées à nouveau mais seulement sur la moitié de leur longueur. Un doute subsiste donc pour l'autre moitié des parois toujours en place. Le remblai situé sous le bâtiment principal démontre une contamination au delà du critère « C » de la politique, toujours pour les huiles et graisses minérales.

Il est à noter que la restauration du site s'est fait avec la Politique de réhabilitation des terrain contaminés (1988).

Le terrain appartenant jadis à Pièces d'Auto Brady (1991) inc. est maintenant divisé en trois partie distincte: partie Sud utilisé par la municipalité pour l'aménagement du garage municipal, partie Est utilisé pour l'agrandissement du stationnement du centre commercial, et le reste du terrain est utilisé comme projet de lotissement. Lors de ma visite, plus d'une soixantaine de maison était déjà construite. Il ne reste que quelques endroits où la construction est encore possible.

Les zones contaminées devraient être situées sur le terrain du garage municipal et dans la partie Sud du projet de lotissement.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-14-01-02201-01

DATE DE L'INSPECTION : 1999/10/06

N/INTERVENTION : 140001022

3. CONCLUSION

Après étude du dossier de restauration des sols contaminés de l'ancien terrain de Pièces d'Auto Brady (1991) inc., des sols contaminés sont toujours en place.

4. RECOMMANDATION(S)

Je recommande l'envoi d'une lettre à la municipalité et à l'entrepreneur leur rappelant que nous considérons que le terrain est toujours contaminé au delà du critère « B » de la politique et que l'usage résidentiel n'est donc pas approprié.

5. IDENTIFICATION

RÉDIGÉ PAR : Isabelle Bourget

Isabelle Bourget

29/10/99

VÉRIFIÉ PAR : Sylvie Gendron

Sylvie Gendron

99/11/01

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

Mettre cette lettre à la signature de Pierre Piquin.



Nom : Les Pièces d' Auto Brady (1991) inc.

Municipalité : La Plaine

Date : 6 octobre 1999

N/D : 7610-14-01-02201-01

Photo # : 1

Référence Photo : P0000642.JPG

Note :

Lotissement sur l'ancien terrain de Pièces
d' Auto Brady (1991) inc.



Photo # :

Référence Photo : .JPG



Note :

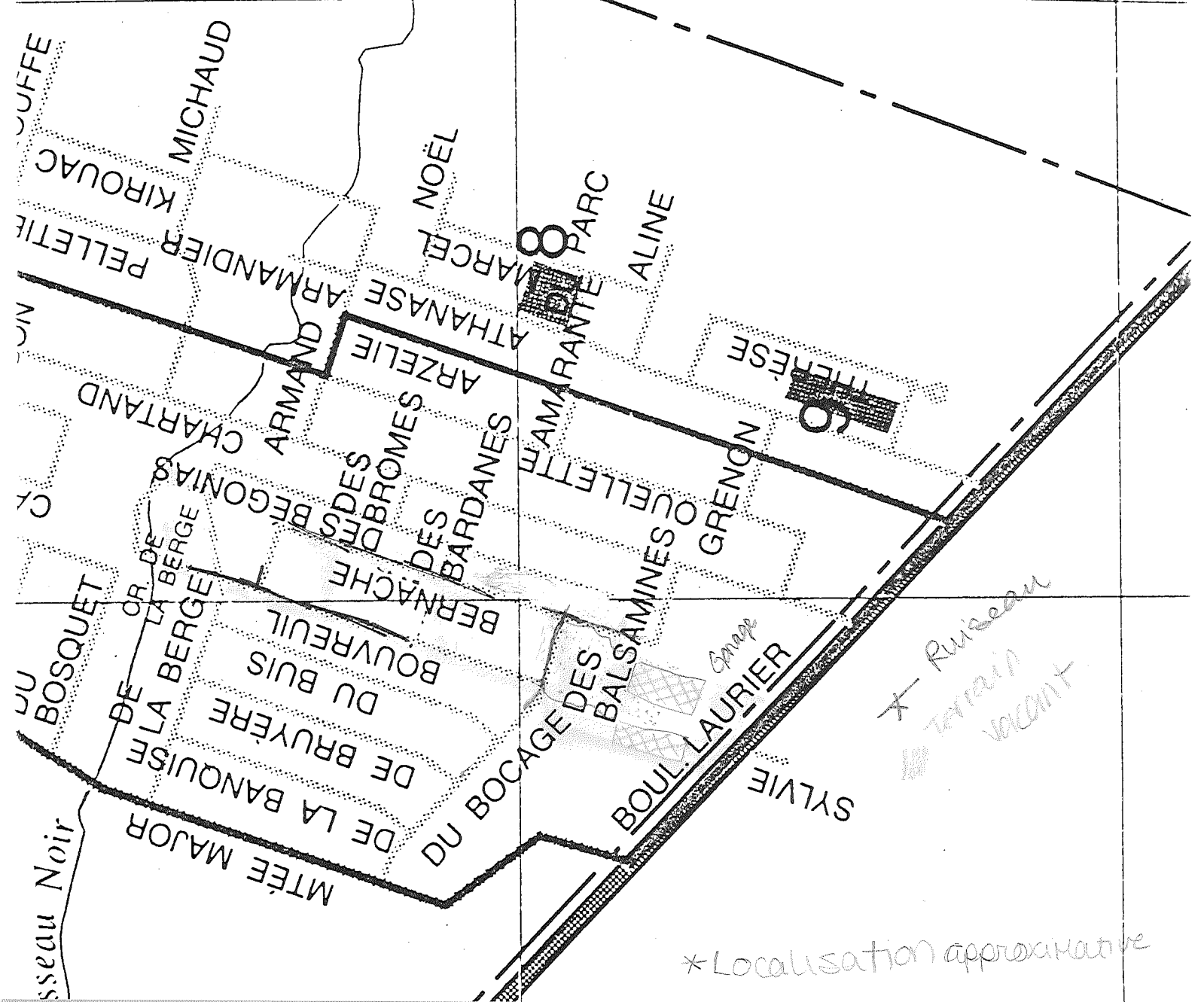
Photographié par :

Ruisseau



Terrain Pièces
D'Auto Brady
(1991) inc.

-  Bâtiment
-  Zone excavée



* Terrain vacant

* Localisation approximative



RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-14-01-02201-01
N/INTERVENTION : 140001022

DATE DE L'INSPECTION : 1999/11/05

1. IDENTIFICATION

DATE DE RÉDACTION : 1999/11/08 HEURE ARRIVÉE: 14 :45 HEURE DÉPART: 16 :15

INSPECTEUR : Isabelle Bourget

ACCOMPAGNÉ DE :

LIEU INSPECTÉ

ADRESSE POSTALE (si différente)

Ancien site de :
Les Pièces d'Auto Brady (1991) inc.
5187, boul Laurier
La Plaine

PLAIGNANT(E) : N/A ()

Rencontré : oui

Non

NOM

ADRESSE

TÉLÉPHONE

art 53-54

art 53-54

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM

FONCTION

TÉLÉPHONE

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) Nombre : CROQUIS PLAN(S) CARTE(S) 1

AUTRE(S) ANNEXE(S) : ()

1. Matrice graphique d'une partie des lots 1116 et 1117
2. Carte cadastrale
3. Fiche d'inscription au GTC
4. Croquis
5. Localisation

BUT(S) : Vérifier la présence de déchets dans les excavations pour les fondations des maisons, dénombrement des habitations déjà construites.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-14-01-02201-01
N/INTERVENTION : 140001022

DATE DE L'INSPECTION : 1999/11/05

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

La semaine dernière, nous avons reçu un appel téléphonique d'un acheteur potentiel d'une maison sur le terrain de la défunte Pièces d'auto Brady (1991) inc. La personne nous a mentionné avoir vu beaucoup de pièces d'automobile lorsque l'entrepreneur creusait pour les fondations. Je me suis donc rendue sur place le 5 novembre 1999 pour constater la présence de ces déchets solides dans le sol. Aucun creusage n'avait lieu lors de ma visite. Cependant, un fossé présentait une couche de déchets solides au sens de Règlement sur les déchets solides. Sous la surface du sol, on pouvait voir des pneus, des fils, des sièges de voiture, des silencieux et autres pièces que je n'ai pu identifier. Cette couche de déchets est présente sur la longueur du ruisseau dans sa partie perpendiculaire à la rue Bouvreuil. La partie parallèle à cette rue a aussi des déchets sur ces parois mais répartis de façon non constante. Sur la surface du sol, des déchets étaient également présents ; lumières cassées, fils, pneus, etc. L'eau dans le fossé, situé au sud ouest de la rue de la Berge, était recouverte d'un film irisé. Comme je n'ai pas échantillonné le 5 novembre, j'y suis retourné le 8 novembre et j'ai prélevé un échantillon de l'eau du ruisseau. La localisation de ce ruisseau est présentée en annexe. L'analyse demandée est les hydrocarbures C10@C50.

Un second fossé est présent sur l'ancien terrain de Brady, il est situé au Nord de la rue de la Berge, dans la prolongation prévue du Croissant de la Berge. L'eau ne présente pas de film irisé sur sa surface. Des déchets sont visibles sous la surface du sol et disposé ça et là d'une façon non constante.

La construction domiciliaire est déjà bien amorcée puisqu'il y a déjà plus de 24 habitations à propriétaire multiple (duplex, triples, quadriplex, etc.) de construites. Des dames rencontrées, dont l'identité m'est inconnue, mentionnent avoir des problèmes d'infiltration d'eau dans leur sous-sol. Ces dames souhaitent également que les fossés ci haut décrits soient fermés puisqu'ils représentent un danger pour la sécurité des enfants du quartier.

Un relevé des maisons déjà construites sur le site de la défunte Pièces d'auto Brady (1991) inc. est présenté en annexe.

Il est à noter que la municipalité de La Plaine avait prévu la construction sur ce terrain puisque les rues non construites sont présentes sur la carte routière de la MRC des Moulins parue en 1996. Sur place, les rues Bernache, des Bardanes ainsi qu'une portion de la rue Bocage ne sont pas construites.

Une lettre a déjà été envoyée à l'entrepreneur et à la municipalité de La Plaine. L'entrepreneur doit nous fournir, pour le 15 novembre 1999, la caractérisation complète du terrain, le volume, la nature et le lieu de disposition des sols excavés et des déchets retirés du sol.

3. CONCLUSION

Des déchets solides sont enfouis sur le terrain de la défunte Pièces d'Auto Brady (1991) inc. L'entrepreneur et la municipalité sont avisés de la situation.

4. RECOMMANDATION(S)

Je recommande de discuter de la situation avec Pierre Paquin, chef de Service de l'environnement et avec Sylvie Gendron, chef de division contrôle, afin d'élaborer notre stratégie d'action.

5. IDENTIFICATION

RÉDIGÉ PAR : Isabelle Bourget

Isabelle Bourget

11/11/99

VÉRIFIÉ PAR : Sylvie Gendron

Sylvie Gendron

99/11/11

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

Transmettre l'avis d'infraction à G5 CPE



Nom : Les Pièces d'auto Brady (1991) inc.

Municipalité : La Plaine

Date : 5 novembre 1999

N/D : 7610-14-01-02201-01

Photo # : 1

Référence Photo : P0000713.JPG

Note :

Film irisé en surface de l'eau;



Photo # : 2

Référence Photo : P0000714.JPG

Note :

Film irisé en surface de l'eau du fossé;

Photo # : 3

Référence Photo : P0000717.JPG

Note :

Couche de déchets solides composés de
pièces d'automobile;





Nom : Les Pièces d'auto (Brady) inc.

Municipalité : La Plaine

Date : 5 novembre 1999

N/D : 7610-14-01-02201-01

Photo # : 4

Référence Photo : P0000719.JPG

Note :

Vue rapprochée d'un film irisé en surface;



Photo # : 5

Référence Photo : P0000720.JPG

Note :

Siège d'automobile enfouis;

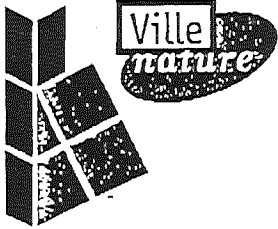
Photo # : 6

Référence Photo : P0000724.JPG

Note :

Pneu enfouis et film irisé sur l'eau;





La Plaine

VILLE DE LA PLAINE
3630, rue de l'Hôtel-de-Ville
La Plaine (Québec)
J7M 1A1

téléphone : (450) 478-2555
télécopieur : (450) 478-4496

NOTE DE TRANSMISSION PAR TÉLÉCOPIEUR

DESTINATAIRE : Mme Isabelle Pouget
ENTREPRISE : _____
TÉLÉCOPIEUR : (450) 654-6131
EXPÉDITEUR : Martha Surette
OBJET : lots : 1116-1117

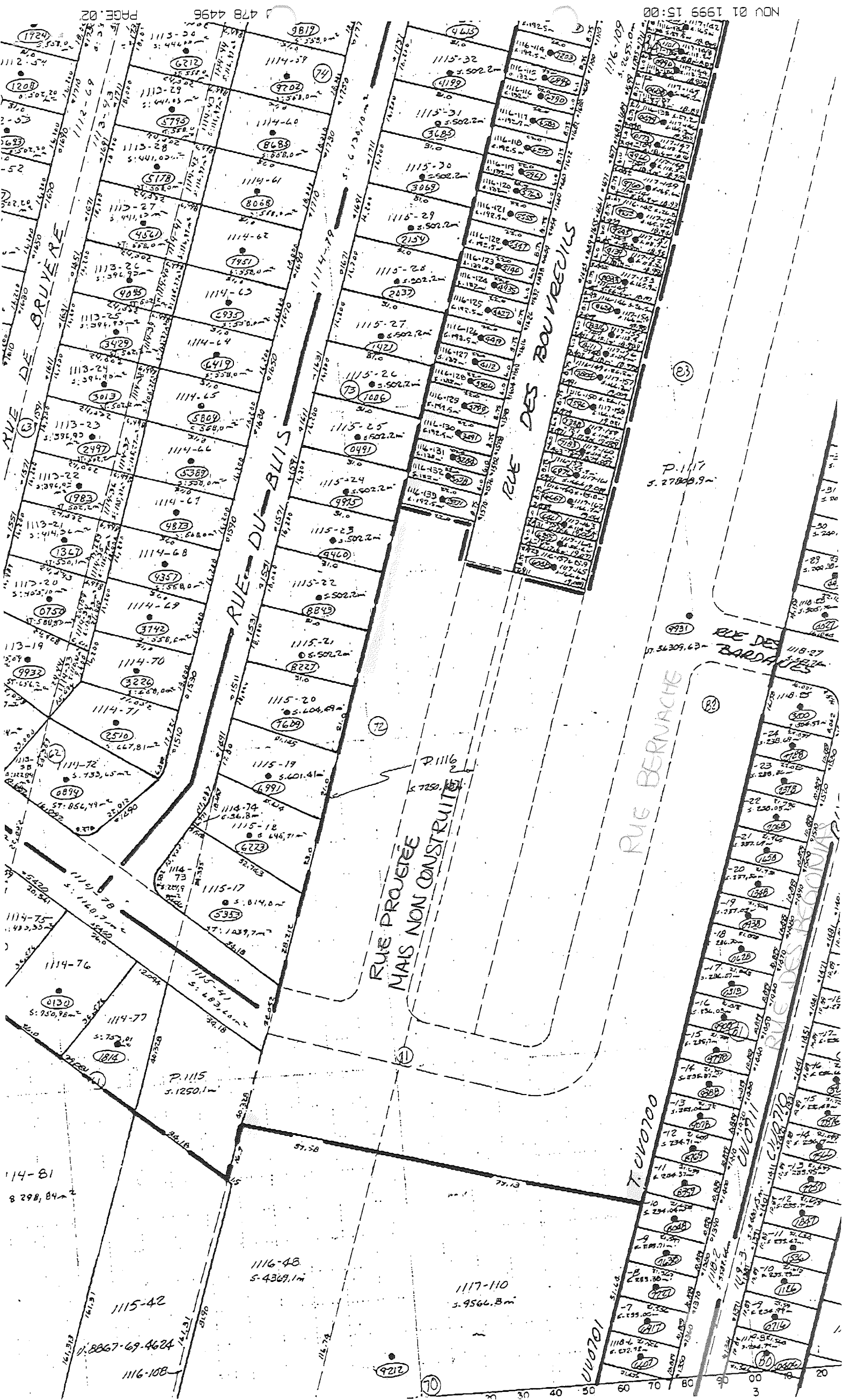
LE DOCUMENT SUIVANT CONTIENT 02 PAGE(S) INCLUANT CELLE-CI.

Si vous n'avez pas reçu la totalité du document, veuillez communiquer avec l'expéditeur.

MESSAGE : _____

service de l'urbanisme

3630, rue de l'Hôtel-de-Ville
La Plaine (Québec)
J7M 1A1
Tél.: 478-2555
Télec.: 478-4496
Internet: ville.laplaaine.qc.ca



RUE DE BRUYÈRE

RUE DU BLUIS

RUE DES BOURREILS

RUE BERNACHE

RUE DES BARDANES

RUE PROJETÉE
MAIS NON CONSTRUITE

114-81
8 298,84 m²

1115-42
8 867,69-4624

1116-108

1116-48
5.4369,1 m²

1117-110
5.9566,8 m²

P.1117
5.27809,9 m²

P.1116
5.7250,1 m²

P.1115
5.1250,1 m²

Répertoire des municipalités du Québec

La Plaine

64020

Adresse	3630, rue de l'Hôtel-de-Ville La Plaine J7M 1A1	Renseignements généraux	
		Désignation	Ville
		Date de constitution	1922-03-21
		Superficie km ²	39,70
		Population	14413
		Région administrative	Lanaudière (14)
Courriel	info@ville.laplaine.qc.ca	Division de recensement-Canada	Les Moulins (64)
Téléphone	(450) 478-2555	MRC	Les Moulins (640)
Télécopieur	(450) 478-4496	Circonscription électorale-Québec	Masson (455)
Gentilé	Plainois, oise*	Prochaines élections à la mairie	1999-11-07
		Mode d'élection	Élection en bloc
		Division territoriale	District

Membres du conseil

Maire Bélec, Daniel

Conseillers,conseillères

1-Lacasse, Claude

2-Bellavance, Yvon

3-L'Espérance, Daniel

4-Savard, Raynald

5-Paquette, Jean-Guy

6-Beaudin, Monique Andrée

Organisation municipale, responsables

Greffière

Langlois, Louise

Trésorier

Vallières, Marc

Directeur général

Vallières, Marc

Directeur/Chef de police

Bouchard, Claude

Directeur/Chef brigade des pompiers

Labelle, Serge

Coordonnateur mesures d'urgence

Vaillancourt, Daniel

Inspecteur agraire

Vaillancourt, Daniel

Insp. resp. destr. mauvaises herbes

Vaillancourt, Daniel

Inspectrice municipale et de voirie

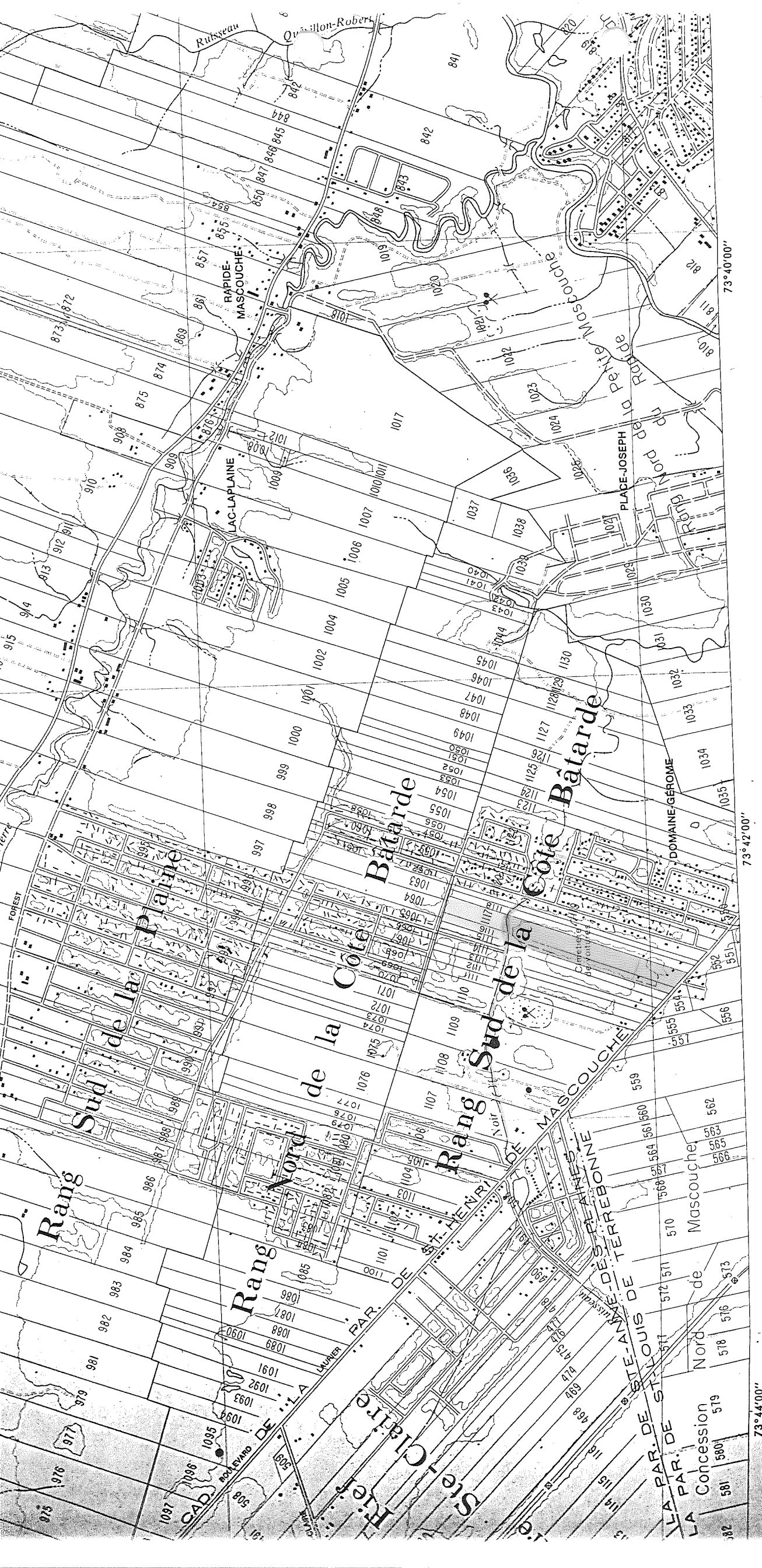
Chicoine, Marie-Josée

Resp. règl. rel. install. septiques

Chicoine, Marie-Josée

Gardien d'enclos

Vaillancourt, Daniel



92

90

100 m.E.

- L.H.E.
- Ligne à haute tension
- Ligne électrique, ligne téléphonique
- Téléphonique, télésiège, téléski
- Limite des hautes eaux
- Limite des eaux, définie sur les photographies
- Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
-

73°44'00"

73°42'00"

73°40'00"

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE
 SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS
 FICHE TECHNIQUE DE DOSSIER**

14	74
NO MEF LIEU	

1-IDENTIFICATION

DOSSIER _____ DÉPÔT DE RÉSIDUS INDUSTRIELS:

NUMÉRO: 7610-14-01-0220100 1

NOM: MUNICIPALITE DE LAPLAINE

PROPRIÉTAIRE _____ TYPE DE PROPRIÉTAIRE _____ NO MEF INTRV. _____
 ? Privé

EXPLOITANT/ UTILISATEUR: _____ NO MEF INTRV.: _____

2-LOCALISATION

ADRESSE: _____

MUNICIPALITÉ: LA PLAINE

MUNICIPALITÉS AFFECTÉES _____ MRC _____
 LA PLAINE LES MOULINS

NO LOT _____ NOM DE RANG _____ CADASTRE _____

MERCATOR _____ NO LOT RÉFORME _____

TYPE	NAD	ZONE:	LATITUDE	LONGITUDE
UTM	83	COORD. X:	DEGRÉS:	
MTM	27	COORD. Y:	MINUTES	
			SECONDES:	

3-CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR _____	TYPE D'USAGE	ACTUEL	FUTUR
	Commercial	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Industriel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

VOLUMES DE SOLS EN MÈTRES CUBES (m³)	VOLUMES DE DÉCHETS EN MÈTRES CUBES (m³)
--------------------------------------	---

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX			
TRAITÉS/EXCAVÉS			
RÉSIDUELS			

SUPERFICIE AFFECTÉE EN MÈTRES CARRÉS: 100000 (m²)

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS: _____

	INITIAUX	GÉRÉS
DÉCHETS SOLIDES		
DÉCHETS SPÉCIAUX		
DÉCHETS DANGEREUX*		
RÉSIDUS MINIERS		
MATIÈRES DANGEREUSES		

4- DÉCHETS/CONTAMINANTS

NATURE DES DÉCHETS _____

NATURE DES CONTAMINANTS _____

Hydrocarbures pétroliers C10 à C50 Cuivre (Cu) Dichlorométhane
 Plomb (Pb) Zinc (Zn)

TYPE DE CONTAMINATION: MIXTE CONTAMINATION DE L'EAU SOUTERRAINE DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE

5- TRAITEMENT DU DOSSIER

EN RECOURS LÉGAL CONVENTION DE SERVITUDE ANNÉE CIVIQUE D'OUVERTURE: 1989

PROCÉDURE D'ANALYSE DE RISQUE ANNÉE CIVIQUE DE FERMETURE: _____

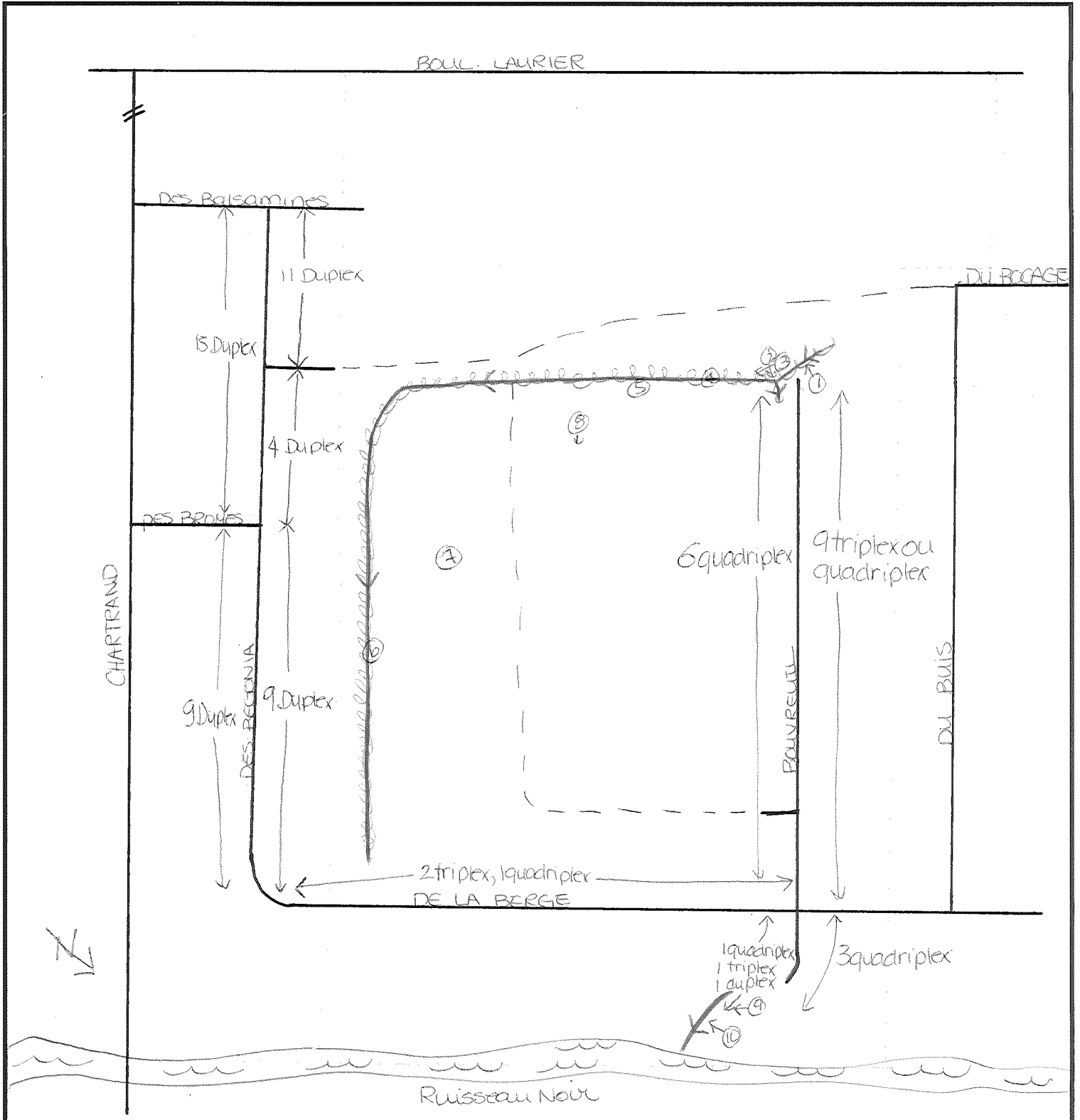
ÉTAPES D'AVANCEMENT

	NON-NÉCESSAIRE	ÉTAPE INITIÉE	ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE
CARACTÉRISATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 1989
RÉALISATION DES TRAVAUX DE RESTAURATION		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RESTAURATION		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* La ligne "Déchets dangereux" n'est utilisée que dans le cas où l'estimation des volumes a été faite à partir des exigences de l'ancien règlement sur les déchets dangereux.

Date d'impression: 1999/09/07 Page 1

CROQUIS



Croquis dessiné par : ISABELLE BOURGET

NOM : LES PIÈCES D'AUTO BRADY (1991) INC.

SIGNATURE : Isabelle Bourget

DATE DE LA RÉALISATION : 8 NOVEMBRE 1999

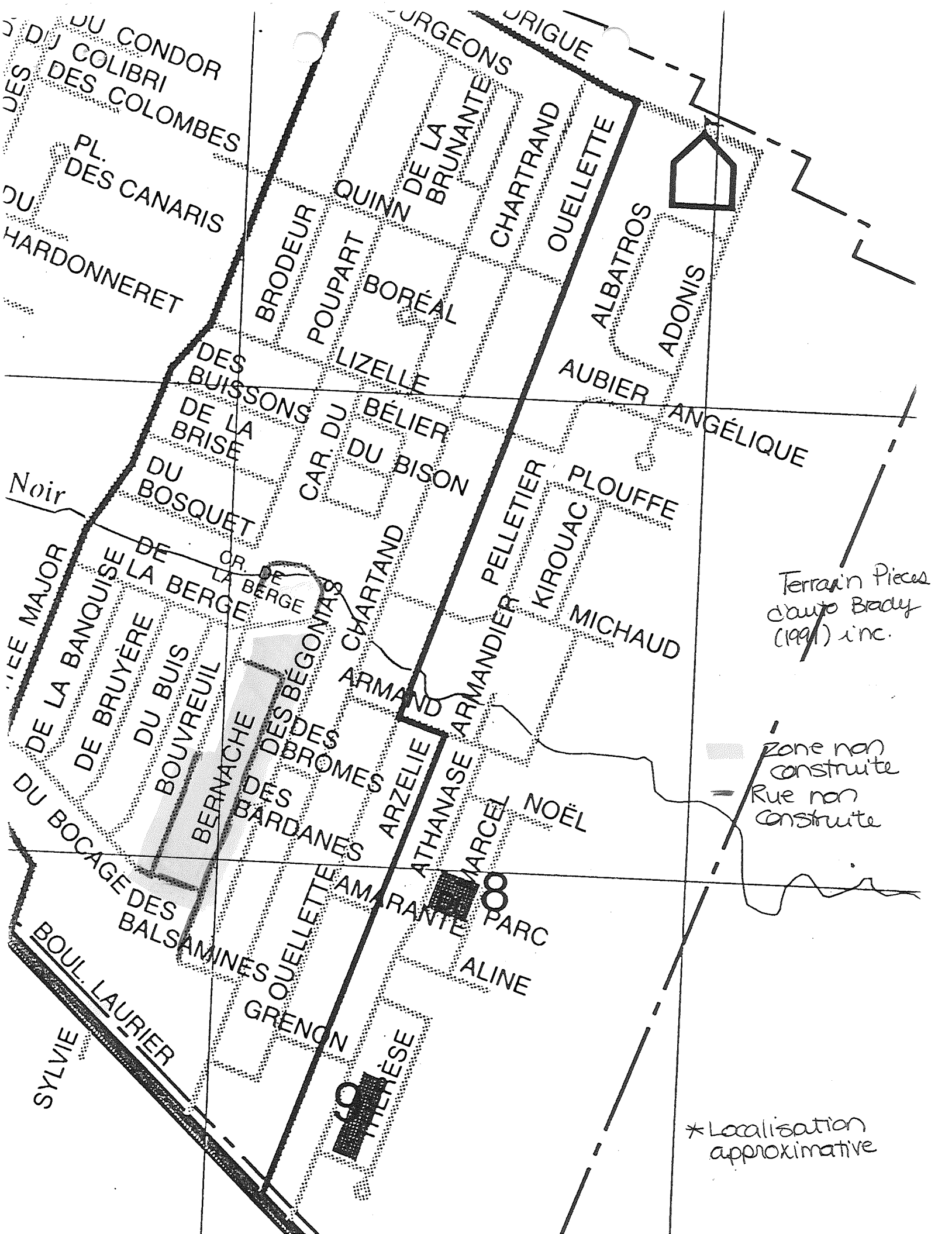
N° RÉF. : 7610-14-01-02201-01

SECTEUR : INDUSTRIEL

NOTE :

- : RUE
- : Fossé
- ~~~~~ : Film irisé sur l'eau
- : Terrain de la défunte
"LES PIÈCES D'AUTO BRADY (1991) INC."
- : Rue projetée

CROQUIS PAS A L'ÉCHELLE



Direction régionale de Lanaudière

N/RÉFÉRENCE : 7610-14-01-02201-01

DATE DE RÉDACTION : 2003-09-25

SAGIR N/INTERVENTION : 300107229

1. IDENTIFICATION		
DATE D'INSPECTION : 2003-09-04	Arrivée : PM	
INSPECTEUR : Isabelle Bourget	Départ : PM	
ACCOMPAGNÉ DE :		
LIEU INSPECTÉ	ADRESSE POSTALE (si différente)	
Ancien site de : Les Pièces d'Auto Brady (1991) inc. 5187, boul Laurier La Plaine		
PLAIGNANT(E) : N/A <input checked="" type="checkbox"/>	Rencontré : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :		
NOM	FONCTION	TÉLÉPHONE
art 53-54	Technicien	
PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :		
PHOTO(S) <input checked="" type="checkbox"/> Nombre : 4 CROQUIS <input type="checkbox"/> PLAN(S) <input type="checkbox"/> CARTE(S) <input type="checkbox"/>		
AUTRE(S) ANNEXE(S) : <input type="checkbox"/>		
1.		
BUT(S) : Suivi des travaux de caractérisation du terrain		

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-14-01-02201-01

DATE DE RÉDACTION : 2003-09-25.0

SAGIR N/INTERVENTION : 300107229

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Dans la cadre des travaux de caractérisation du terrain, une inspection a été réalisée. À mon arrivée sur les lieux, j'ai rencontré art 53-54 Il est technicien pour la firme de consultant Dessau Soprin.

Il m'informe ne pas avoir trouvé de sols contaminés par des hydrocarbures mais ne pas pouvoir constater visuellement la présence de contamination par les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et de métaux. Les excavations sont réalisées jusqu'à une profondeur d'environ 2 mètres. La nappe d'eau se situe à environ 2 mètres ou 2,20 mètres. L'eau ne présente aucun signe de contamination.

Il me dit avoir trouvé des débris d'automobile mais pas de pièces complètes. Des morceaux d'un réservoir d'essence ont été trouvés. Il n'y avait cependant pas de traces d'essence. Il n'y a aucun débris qui a été mis à part des excavations, ils ont tous été remblayés.

J'ai assisté à la caractérisation des 11^e et 12^e tranchées qui étaient dernières les résidences de la rue de la Berge. Ces dernières ne présentaient pas de signe de contamination visuelle ou olfactive. Il y avait cependant des pièces métalliques et un pneu. Ces débris ont été remis dans les excavations. Le sol naturel est à environ 14 pouces. Les débris se situent dans le premier 50 cm. Des échantillons de sol ont été prélevés par monsieur Buschey.

Lors de mon départ, la tranchée derrière les résidences de la rue des Bégonias commençait à être creusée.

3. CONCLUSION

Les travaux de caractérisation étaient en cours de réalisation lors de mon inspection.

4. RECOMMANDATION(S)

Transmettre les informations au chargé de projet et attendre le rapport de caractérisation.

5. IDENTIFICATION

RÉDIGÉ PAR : *Isabelle Bourget*

Isabelle Bourget 03-09-25



Nom : Ancien site de :Les Pièces d'Auto Brady
(1991) inc.

Municipalité : Terrebonne (secteur La Plaine)

Date :

N/D : 7610-14-01-02201-01

Photo # : 1

Note :

Excavation avec pneu;



Photo # : 2

Note :

Amas de sol excavé contenant des
pièces métalliques;

Photo # : 3

Note :

Amas de sol excavé contenant des pièces
métalliques;





Nom : Ancien site de :Les Pièces d'Auto Brady
(1991) inc.

Municipalité : Terrebonne (secteur La Plaine)

Date :

N/D : 7610-14-01-02201-01

Photo # : 4

Note :

Amas de sol excavé contenant des pièces
métalliques;



Direction régionale de Lanaudière

N/RÉFÉRENCE : 7610-14-01-02201-01

DATE DE RÉDACTION : 2003-09-25

SAGIR N/INTERVENTION : 300158788

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 2004-06-09

Arrivée : AM

INSPECTEUR : Isabelle Bourget

Départ : AM

ACCOMPAGNÉ DE :

LIEU INSPECTÉ

ADRESSE POSTALE (si différente)

Ancien site de :
Les Pièces d'Auto Brady (1991) inc.
5187, boul Laurier
La Plaine

PLAIGNANT(E) : N/A

Rencontré : oui non

NOM

ADRESSE

TÉLÉPHONE

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM

FONCTION

TÉLÉPHONE

art 53-54

Chargé de projet

53-54

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) Nombre : CROQUIS PLAN(S) CARTE(S)

AUTRE(S) ANNEXE(S) :

1.

BUT(S) : Suivi des travaux de caractérisation du terrain

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-14-01-02201-01

DATE DE RÉDACTION : 2004-06-09

SAGIR N/INTERVENTION : 300158788

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

art 53-54 m'a téléphoné pour que nous puissions nous rendre sur le terrain afin de voir l'avancement des travaux de construction et de restauration du terrain.

Nous nous rendons sur place le 9 juin en avant-midi. En arrivant sur place, je constate que plusieurs duplex ont été construits sur la rue Bernache. Un conteneur de pneus est présent sur la partie non construite du terrain de même que des amas de sols reposant sur une toile de plastique. Certains des amas de sol sont également recouverts de toile de plastique. Des morceaux de métal et de débris sont entreposés en amas. Le fossé séparant le terrain n'est plus apparent. Il reste une dénivellation à l'extrémité ouest du terrain qui est rempli d'eau. Je n'ai constaté aucune entrée et aucune sortie dans la dénivellation.

Lorsque art 53-54 est arrivé, nous sommes allés voir la dernière excavation problématique. Il s'agit du terrain donnant dans le tournant de la rue Bernache sur le côté sud. En réalisant l'excavation pour la réalisation des fondations de la maison, des taches s'apparentant à de la contamination sur une paroi a été constaté. L'entrepreneur a surexcavé pour enlever la contamination visuelle. Des échantillons des parois et de fond de l'excavation ont été prélevés. art 53-54 attend les résultats d'analyse avant d'éliminer les sols excavés et remblayer l'excavation.

J'ai demandé à art 53-54 si un représentant de Dessau était toujours présent sur les lieux lors des excavations. Il me dit que généralement ce sont toujours les deux ou trois mêmes techniciens qui venaient sur place ou il venait lui-même. Pour deux excavations, l'entrepreneur n'a pas informé art 53-54. Ce dernier est cependant revenu sur place pour déblayer les côtés des deux excavations pour vérifier la présence visuelle et olfactive de contamination de même que la présence de débris. Il n'a cependant pu vérifier le fond de l'excavation pour ne pas briser la stabilité géotechnique des structures. Il va indiquer cette information dans le rapport final.

Un rapport préliminaire a été remis à la ville de Terrebonne dans les dernières semaines. J'ai demandé à art 53-54 de nous en transmettre une copie.

Pour les pneus présents sur le terrain, art 53-54 a eu son numéro de client de Recyc-Québec. Il attend que le mandataire vienne les chercher. Pour les sols, il attend les résultats d'analyse avant de déterminer le lieu d'élimination. Il me dit que de façon générale, les sols contaminés ont remplis de 5 à 10 camions semi-remorque.

La partie du terrain développé par l'entrepreneur 53-54 est presque complétée. Il reste la boucle des rues Bernaches et Bouvreuil à construire. La construction de cette section est prévue après les vacances de la construction. J'ai demandé à art 53-54 de nous téléphoner lorsqu'il y aura des travaux.

La partie entre le garage municipale et la partie développée par monsieur Bourgoïn appartient à un autre entrepreneur. Ce dernier ne semble pas pressé de le développer. J'ai informé monsieur art 53-54 que selon moi, la surveillance des travaux s'applique également à cette section du terrain. Je lui ai dis que je vais vérifier avec monsieur Champagne et lui revenir à ce sujet. Cette section du terrain porte le numéro de lot 3 138 579.

art 53-54 m'a montré des photographies des excavations réalisées. Il me dit que lorsqu'il y a de la contamination, on la détecte facilement de façon visuelle.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-14-01-02201-01

DATE DE RÉDACTION : 2004-06-09

SAGIR N/INTERVENTION : 300158788

3. CONCLUSION

Plusieurs duplex ont été construits sur le terrain développé par l'entrepreneur Bourgoin. L'autre partie n'est pas encore développée. Dessau a réalisé une surveillance des travaux sur toutes les excavations réalisés à l'exception de deux, l'entrepreneur ayant excavé les sols et coulé les fondations sans avertir Dessau.

4. RECOMMANDATION(S)

Transmettre les informations au chargé de projet et attendre le rapport de caractérisation.

5. IDENTIFICATION

RÉDIGÉ PAR : *Isabelle Bourget*

Isabelle Bourget

2004-06-10

Nom : Ancien site de :Les Pièces d'Auto Brady
(1991) inc.

Municipalité : Terrebonne (secteur La Plaine)

Date : 9 juin 2004

N/D : 7610-14-01-02201-01

Photo # : 1

Note :

Dernière excavation où il y avait des sols
contaminés;



Photo # : 2

Note :

Vue générale du terrain avec les
nouvelles constructions;



Photo # : 3-4

Note :

Amas de sols contaminés avec en arrière
plan le nouveau développement
résidentiel;



Nom : Ancien site de :Les Pièces d'Auto Brady
(1991) inc.

Municipalité : Terrebonne (secteur La Plaine)

Date : 2004-06-09

N/D : 7610-14-01-02201-01

Photo # : 5

Note :

Seul emplacement où le fossé n'a pas été
remblayé.



N/RÉFÉRENCE : 7610-14-01-02201-01

DATE DE RÉDACTION : 2005-11-17

SAGIR N/INTERVENTION : 300255444

1. IDENTIFICATION		
DATE D'INSPECTION : 3 novembre 2005		Arrivée : 8 :53
INSPECTEUR : Isabelle Bourget		Départ : 9 :19
ACCOMPAGNÉ DE : Marie-Noële Saint-Pierre		
LIEU INSPECTÉ		ADRESSE POSTALE (si différente)
Parc du Ruisseau à Terrebonne secteur La Plaine Ancien Lot P-1117 et lot P-1116 de La Plaine		Ville de Terrebonne 775, rue St-Jean-Baptiste Terrebonne (Québec) J6W 1B5
PLAIGNANT(E) : N/A <input type="checkbox"/>	Rencontré : oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>	
NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
art 53-54		
PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :		
NOM	FONCTION	TÉLÉPHONE
PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :		
PHOTO(S) <input checked="" type="checkbox"/> Nombre : 38 CROQUIS <input type="checkbox"/> PLAN(S) <input type="checkbox"/> CARTE(S) <input type="checkbox"/>		
AUTRE(S) ANNEXE(S) : <input type="checkbox"/>		
1. Résultat de recherche du Parc du Ruisseau sur le site internet de la ville de Terrebonne 2. Matrice graphique du terrain de la compagnie Pièces d'auto Brady		
BUT(S) : Vérification du bien fondé d'une plainte		

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-14-01-02201-01

DATE DE RÉDACTION : 2005-11-15

SAGIR N/INTERVENTION : 300255444

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Une plainte a été transmise à notre direction régionale concernant un terrain possiblement contaminé à Terrebonne secteur La Plaine. La plainte mentionne la présence de pièces d'automobile dans le sol et dans un ruisseau à faible débit, la coloration rouge du ruisseau et la présence possible de sol contaminé.

1. Historique du dossier

Le terrain visé se trouve dans le secteur La Plaine de la ville de Terrebonne (lot P-1116 et P-1117) dans une ancienne zone commerciale dont la vocation est maintenant résidentielle. Le terrain a été acquis par la ville de Terrebonne en 1994, alors que l'entreprise Pièces d'autos Brady (1991) inc. (Brady) en était propriétaire. Cette entreprise utilisait le site à des fins d'entreposage de véhicules hors d'usage (VHU), d'élimination de VHU et de recyclage de pièces d'automobiles.

De 1994 à 2003, le site a fait l'objet de nombreuses études environnementales. À la fin des années 1990, la construction de résidences avait déjà débuté sur ce terrain. Pour la compréhension du dossier, le terrain initial de Brady est divisé en quatre secteurs, soit les secteurs 1, 2, 3 et 4.

➤ Secteur 1

Plusieurs interventions ont été réalisées de 1999 à 2002 auprès de la ville de Terrebonne qui a finalement réalisé une étude de caractérisation en 2003. Cette étude avait pour but de vérifier l'état des sols dans le secteur où 85 résidences ont été construites, entre 1999 et 2001, sans avoir obtenu préalablement à la construction une permission du Ministère requise en vertu de l'article 65 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE). L'étude a été faite en réalisant des sondages à la limite du secteur construit le long des cours arrière des résidences. Les résultats des analyses réalisés démontrent des concentrations inférieures aux normes de l'annexe 1 du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains. Cependant, ces terrains peuvent contenir des pièces d'automobile enfouies dans le sol. Ces pièces rebutées sont considérées comme des matières résiduelles éliminées dans un lieu non autorisé et peuvent être considérés comme des nuisances. Plus de 50 % de la superficie appartenant à Brady dans ce secteur a été excavés pour la construction des résidences, passage des conduites d'égout et d'aqueduc de même que l'aménagement des rues (plan 5713-11, page 1 de 1, intitulé Terre 1116 Plan d'ensemble). Les permissions délivrées en vertu de l'article 65 sont données en priori et non à postériori, ces terrains ne font donc pas l'objet de la permission délivrée par le ministère en octobre 2003.

➤ Secteur 2

Le secteur 2 correspond au parc Du Ruisseau aménagé par la ville sans la permission du ministère. Ce parc est limité au nord par la rue Carré du Bélier et des terrains résidentiels, au sud par les rues de La Berge et Croissant de la Berge et des terrains résidentiels, ainsi qu'à l'est et à l'ouest par des terrains résidentiels. La section du parc au sud du ruisseau Noir était l'ancienne propriété de Brady. Le résultat des diverses études de caractérisation indique que les sols respectent les normes du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains. Comme dans le secteur 1, ce secteur n'a pas fait l'objet d'une permission et des débris se trouvent dans le sol. Ces débris peuvent également remonter en surface avec l'action du gel et du dégel et peuvent constituer une source de nuisance.

Lors des discussions et échanges relativement à l'obtention de la permission pour le secteur à construire, les informations suivantes ont été obtenues concernant l'aménagement de ce parc :

- Sentier piétonnier recouvert d'une surface en poussière de pierre de l'ordre de 22,5 cm d'épaisseur et d'une largeur de l'ordre de trois mètres ;
- Terrain de basket-ball doté d'une surface en béton bitumineux de l'ordre de 6 cm d'épaisseur surmontant une assise en pierre concassée 0-20 mm de l'ordre de 20 cm d'épaisseur ;
- Aire aménagée avec la présence de gazon surmontant un horizon de terre végétale de

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-14-01-02201-01

DATE DE RÉDACTION : 2005-11-15

SAGIR N/INTERVENTION : 300255444

l'ordre de 10 cm d'épaisseur.

- Les balançoires, les sièges balançoires et les modules de jeux pour les enfants sont localisés du côté nord du ruisseau.

Dans le cadre de ces mêmes discussions, la ville de Terrebonne s'est engagée à réaliser un suivi mensuel du parc au sud du ruisseau Noir afin de s'assurer que les recouvrements de surface soient en bon état. Dans le cas où le recouvrement serait détérioré, la ville devait prendre des actions immédiates afin de remédier à la situation.

➤ Secteur 3

La construction de ce secteur est encadrée dans une permission du Ministère en vertu de l'article 65 de la LQE en octobre 2003. Le secteur a été réhabilité avant la construction. Un avis de contamination et un avis de décontamination ont été enregistrés au Bureau de publicité des droits informant ainsi les nouveaux propriétaires de l'historique du terrain. Ce secteur est maintenant presque entièrement construit.

➤ Secteur 4

Ce secteur est celui du garage municipal. Bien que ce terrain faisait partie du terrain initial de Brady, cette partie du terrain ne sera pas traitée dans le présent rapport.

2. Réalisation de l'inspection

Le 3 novembre 2005, je me rends sur place afin de vérifier le bien fondé de la plainte en compagnie de Mme Marie-Noëlle Saint-Pierre de notre direction régionale. En arrivant sur place, j'ai stationné notre véhicule sur un terrain vacant, voisin du 1881 Croissant de la Berge. Nous avons débuté l'inspection par une visite du parc à l'intérieur des clôtures en entrant par la rue Croissant de la Berge (secteur 2 décrit au point précédent) (photo 1-3).

Nous avons alors constaté la présence de trois pneus semi enfouis juste devant l'entrée du parc (côté Croissant de la Berge). Ces pneus se trouvent à l'intérieur de l'enceinte clôturée qui forme le parc (photo 1 à 4). Nous avons ensuite marché la section nord du parc au sud du ruisseau Noir. Nous avons constaté la présence éparse de pièces métalliques et de pneus enfouis partiellement dans le sol (photo 10).

L'aire de jeux où se trouvent les balançoires, araignées, et autres jeux se trouvent du côté est du chemin en poussière de pierre traversant le parc, soit sur les lots P-1117 et P-1118 (photo 11-13, 15-17). Selon les informations transmises par la ville lors des discussions pour la permission de construction sur un ancien lieu d'élimination de matières résiduelles, ces jeux devaient se trouver du côté nord du ruisseau. Ce côté n'ayant pas été exploité par Brady à des fins d'entreposage de VHU, d'élimination de VHU et de recyclage de pièces d'autos. Dans toute la section limitée à l'est par le chemin en poussière de pierre et au sud du ruisseau noir, nous n'avons pas constaté la présence de pneus ou autres matières résiduelles s'apparentant à des pièces d'automobile. Il est à noter que le lot P-1118 n'était pas utilisé par Brady.

Du côté ouest du chemin de poussière de pierre, près de la rue de la Berge se trouve un aire de jeux d'eau ainsi qu'un terrain de basket ball et une structure de patinoire (photo 15-17, 18-19). L'aire de jeux d'eau et le sol à l'intérieur des bandes de la patinoire est fait d'une surface étanche. Nous n'avons pas constaté la présence de pneus ou autres matières résiduelles s'apparentant à des pièces d'automobile dans ce secteur immédiat du parc.

Dans la section du parc située entre la patinoire et la clôture au nord et au nord ouest de la patinoire, entre la limite ouest de l'aire de jeux d'eau / patinoire et les terrains arrières des résidences du croissant de la berge, nous avons constaté la présence de pneus, de pièces métalliques et de mousse de

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-14-01-02201-01

DATE DE RÉDACTION : 2005-11-15

SAGIR N/INTERVENTION : 300255444

sièges d'automobiles semi-enfouies dans le sol à plusieurs endroits (photo 24 à 26). La dispersion de ces pièces est erratique.

Nous nous sommes ensuite rendues à l'extérieur des limites clôturées du parc au bout de la rue croissant de la Berge. Un égout pluvial se jette au bout de la rue et rejoint le ruisseau noir un peu plus au nord (photo 27 à 36). Ce fossé se trouve sur le lot 1117. Des pneus et des pièces automobiles de même qu'une voiture complète se trouve de part et d'autre des rives de ce fossé, sous et sur la surface du sol.

À certains endroits dans le fossé, nous constatons la présence d'eau coloré rouille et des films irisés. La coloration rouille est attribuée à la présence d'eau ferreuse. Quant aux films irisés, nous l'attribuons aux huiles et graisses végétales générés par la dégradation de matières organiques. Ces films irisés n'avaient pas l'odeur d'hydrocarbures et se défaisaient en petits carreaux lorsque l'eau était agitée avec un bâton.

Il est à noter que dans le présent rapport, la ville de Terrebonne désigne aussi bien la municipalité de La Plaine que la Ville de Terrebonne résultante des fusions municipales avec La Plaine et Lachenaie.

Les photographiques ont été prises avec un appareil numérique Canon Power Shot A60 et la juxtaposition des photographies a été réalisée avec le logiciel PhotoStich.

3. CONCLUSION

Des pneus, des pièces métalliques et de plastique, et autres débris se trouvent à plusieurs endroits dans le parc ainsi que de part et d'autre du fossé où se jette l'égout pluvial.

4. RECOMMANDATION(S)

Je recommande l'émission d'un avis d'infraction portant sur l'article 134 du Règlement sur les déchets solides.

5. IDENTIFICATION

RÉDIGÉ PAR : *Isabelle Bourget*

Isabelle Bourget 2005-11-17

Marie-Noëlle Saint-Pierre

Marie Noëlle Saint-Pierre 05/11/17

VÉRIFIÉ PAR : *Sylvain Jalbert*

Sylvain Jalbert 05/11/18

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

Nom : Parc du Ruisseau

Municipalité : Terrebonne (secteur La Plaine) N/D : 7610-14-01-02201-01

Date : 3 novembre 2005

Photo # : 1-3

Note :

Vue du parc Du Ruisseau à l'est du Croissant de la Berge;

Référence photo : IMG3274.jpg à IMG3276.jpg inclusivement



Photographié par : Marie-Noëlle Saint-Pierre

Page de

Nom : Parc du Ruisseau

Municipalité : Terrebonne

Date : 3 novembre 2005

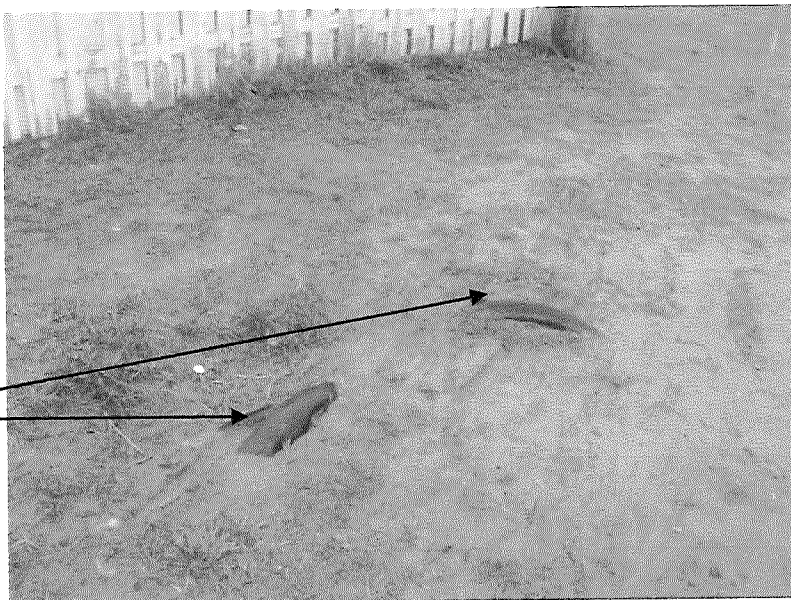
N/D : 7610-14-01-02201-01

Photo # : 4

Réf. Photo : IMG3277..jpg

Note :

Trois pneus sortant du sol à côté de la
résidence du 1881 Croissant de la Berge,
à l'entrée de l'aire clôturé du Parc.;



Nom : Parc du Ruisseau

Municipalité : Terrebonne (secteur La Plaine) N/D : 7610-14-01-02201-01

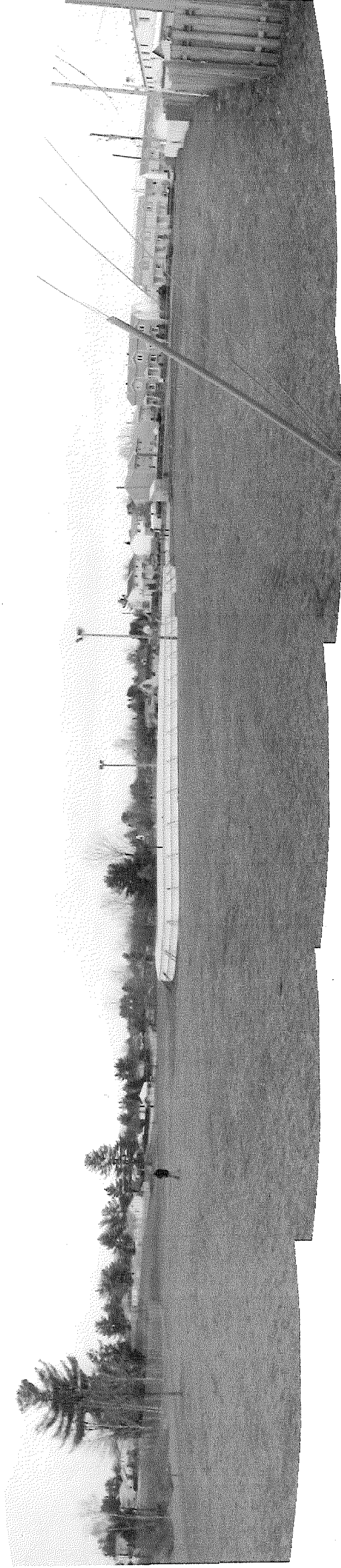
Date : 3 novembre 2005

Photo # : 5-9

Note :

Vue du parc Du Ruisseau à l'est du Croissant de la Berge;

Référence photo : IMG3278.jpg à IMG3282.jpg inclusivement



Photographié par : Marie-Noëlle Saint-Pierre

Nom : Parc du Ruisseau

Municipalité : Terrebonne

Date : 3 novembre 2005

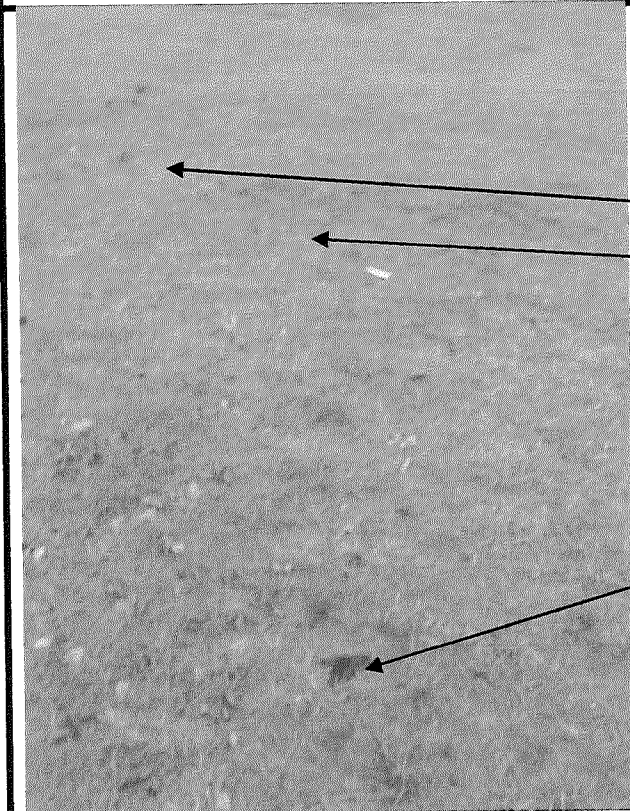
N/D : 7610-14-01-02201-01

Photo # : 10

Réf. Photo : IMG3283.jpg

Note :

Débris ressortant du sol;



Photographié par : Marie-Noëlle Saint-Pierre

Nom : Parc du Ruisseau

Municipalité : Terrebonne (secteur La Plaine) N/D : 7610-14-01-02201-01

Date : 3 novembre 2005

Photo # : 11-13

Note :

Vue du chemin traversant le parc et l'aire de jeux;

Référence photo : IMG3284 à IMG3286 inclusivement



Photographié par : Marie-Noëlle Saint-Pierre

Nom : Parc du Ruisseau

Municipalité : Terrebonne

Date : 3 novembre 2005

N/D : 7610-14-01-02201-01

Photo # : 14

Réf. Photo : IMG3287jpg

Note :

Sentier traversant le parc en poussières de
roche;



Photo # : 15-17

Date : 3 novembre 2005

Municipalité : Terrebonne (secteur La Plaine) N/D : 7610-14-01-02201-01

Nom : Parc du Ruisseau

Note :

Vue du sentier traversant le parc et l'aire de jeux;

Référence photo : IMG3288.jpg à IMG3290.jpg inclusivement



Photographié par : Marie-Noëlle Saint-Pierre

Nom : Parc du Ruisseau

Municipalité : Terrebonne (secteur La Plaine) N/D : 7610-14-01-02201-01

Date : 3 novembre 2005

Photo # : 18-19

Note :

Aire de jeux d'eau près de la rue de la Berge;

Référence photo : IMG3291.jpg et IMG3292.jpg



Photographié par : Marie-Noëlle Saint-Pierre

Nom : Parc du Ruisseau

Municipalité : Terrebonne (secteur La Plaine) N/D : 7610-14-01-02201-01

Date : 3 novembre 2005

Photo # : 20-23

Note :

Pont enjambant le ruisseau Noir sur la rive;

Référence photo : IMG3293.jpg à IMG3296.jpg inclusivement



Photographié par : Marie-Noëlle Saint-Pierre

Nom : Parc du Ruisseau

Municipalité : Terrebonne

Date : 3 novembre 2005

N/D : 7610-14-01-02201-01

Photo # : 24

Réf. Photo : IMG3297.jpg

Note :

Pneu sortant du sol entre le terrain de basket ball/patinoire et les résidences du Croissant de la Berge;

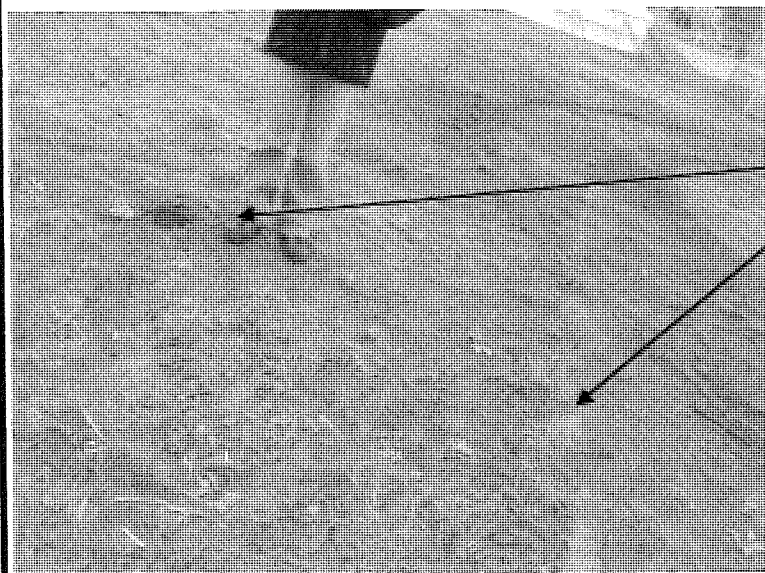
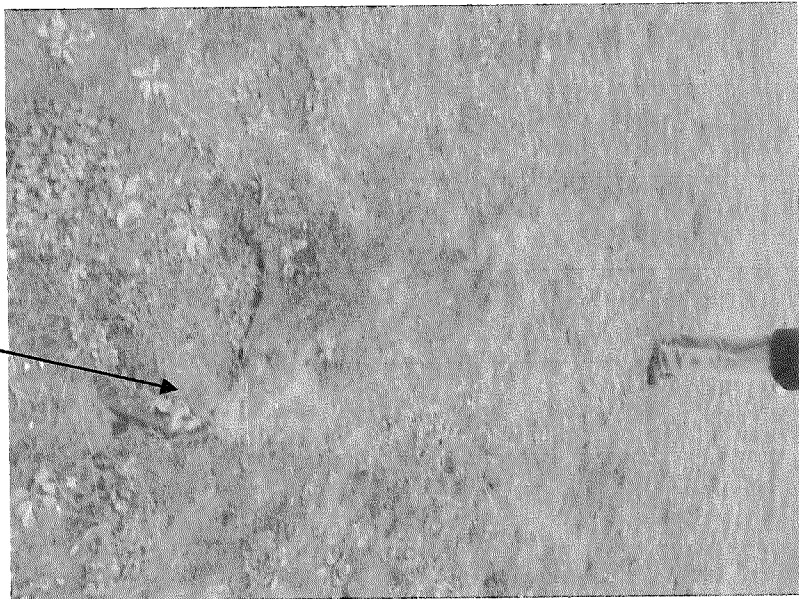


Photo # : 25

Réf. Photo : IMG3298.jpg

Note :

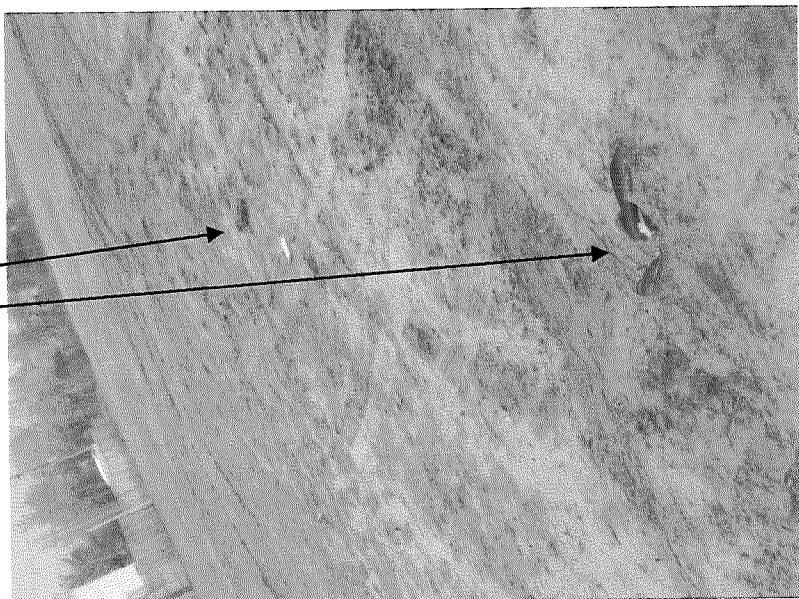
Pneus sortant du sol dans le secteur du parc entre le terrain de basket ball/patinoire et les résidences du Croissant de la Berge;

Photo # : 26

Réf. Photo : IMG3299.jpg

Note :

Pneus sortant du sol dans le secteur du parc entre les résidences du Croissant de la Berge et le ruisseau Noire;



Nom : Parc du Ruisseau

Municipalité : Terrebonne (secteur La Plaine) N/D : 7610-14-01-02201-01

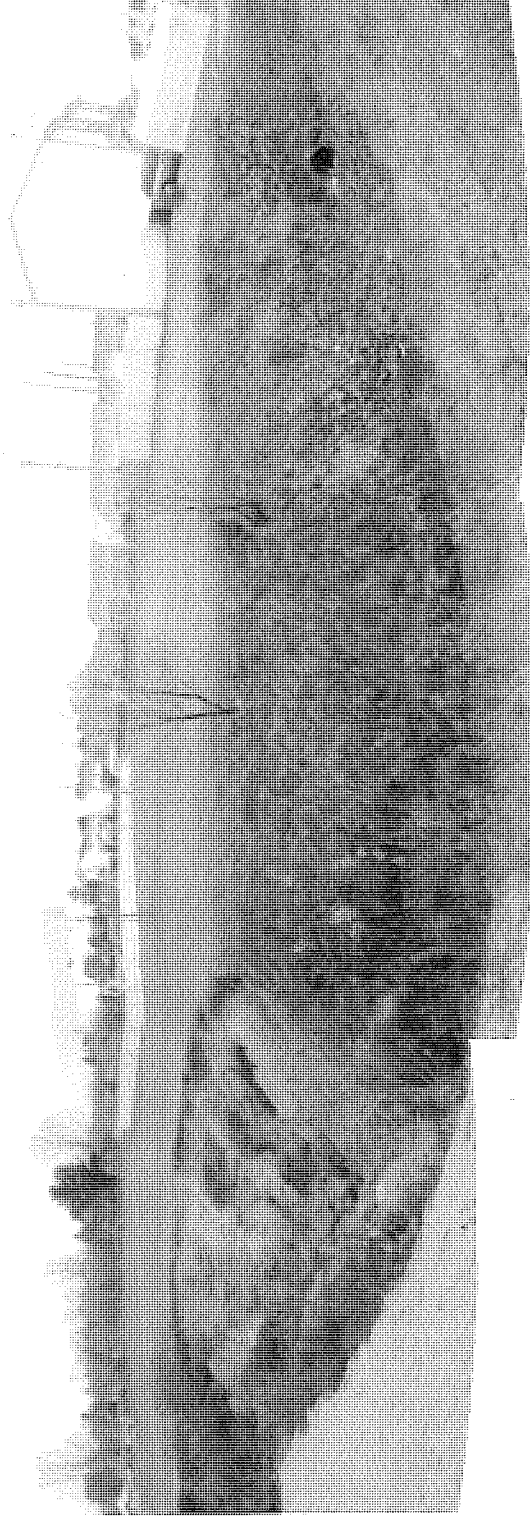
Date : 3 novembre 2005

Photo # : 27-29

Note :

Égout pluvial se jetant au bout de la rue du Croissant de la Berge;

Référence photo : IMG3300.jpg à IMG3302.jpg inclusivement



Photographié par : Marie-Noëlle Saint-Pierre

Photo # : 30-32

Date : 3 novembre 2005

Municipalité : Terrebonne (secteur La Plaine) N/D : 7610-14-01-02201-01

Nom : Parc du Ruisseau

Note :

Égout pluvial se jetant au bout de la rue du Croissant de la Berge;

Présence de pneus et autres débris de pièces d'automobile sous la surface du sol;

Référence photo : IMG3303.jpg à IMG3305.jpg inclusivement



Nom : Parc du Ruisseau

Municipalité : Terrebonne (secteur La Plaine) N/D : 7610-14-01-02201-01

Date : 3 novembre 2005

Photo # : 33-36

Note :

Égout pluvial se jetant au bout de la rue du Croissant de la Berge;

Présence de pneus et autres débris de pièces d'automobile sous la surface du sol;

Référence photo : IMG3306.jpg à IMG3309.jpg inclusivement





Nom : Parc du Ruisseau

Municipalité : Terrebonne

Date : 3 novembre 2005

N/D : 7610-14-01-02201-01

Photo # : 37

Réf. Photo : IMG3310.jpg

Note :

Présence de pneus et autres débris de
pièces d'automobile dans le talus du fossé
de l'égout pluvial;

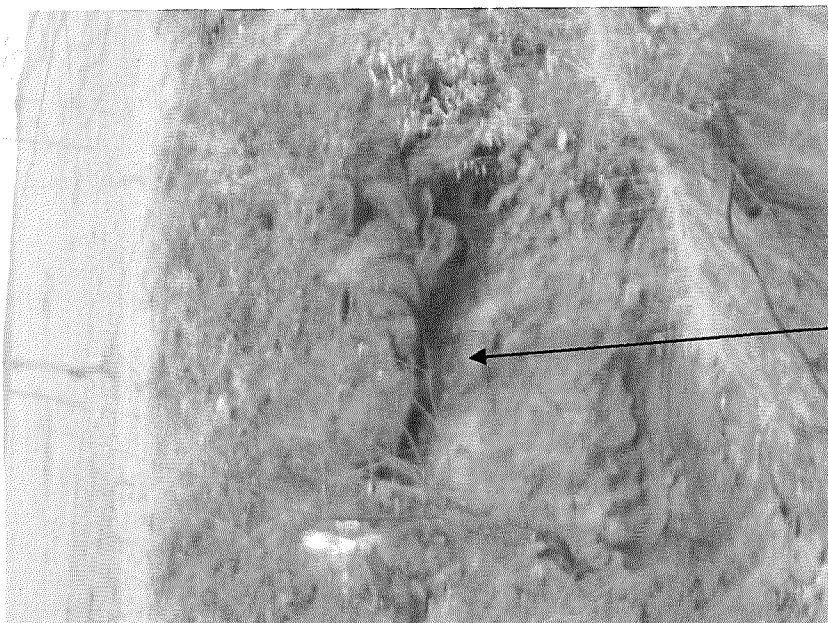


Photo # : 38

Réf. Photo : IMG3311.jpg

Note :

Présence de pneus et autres débris de
pièces d'automobile dans le talus du
fossé de l'égout pluvial;

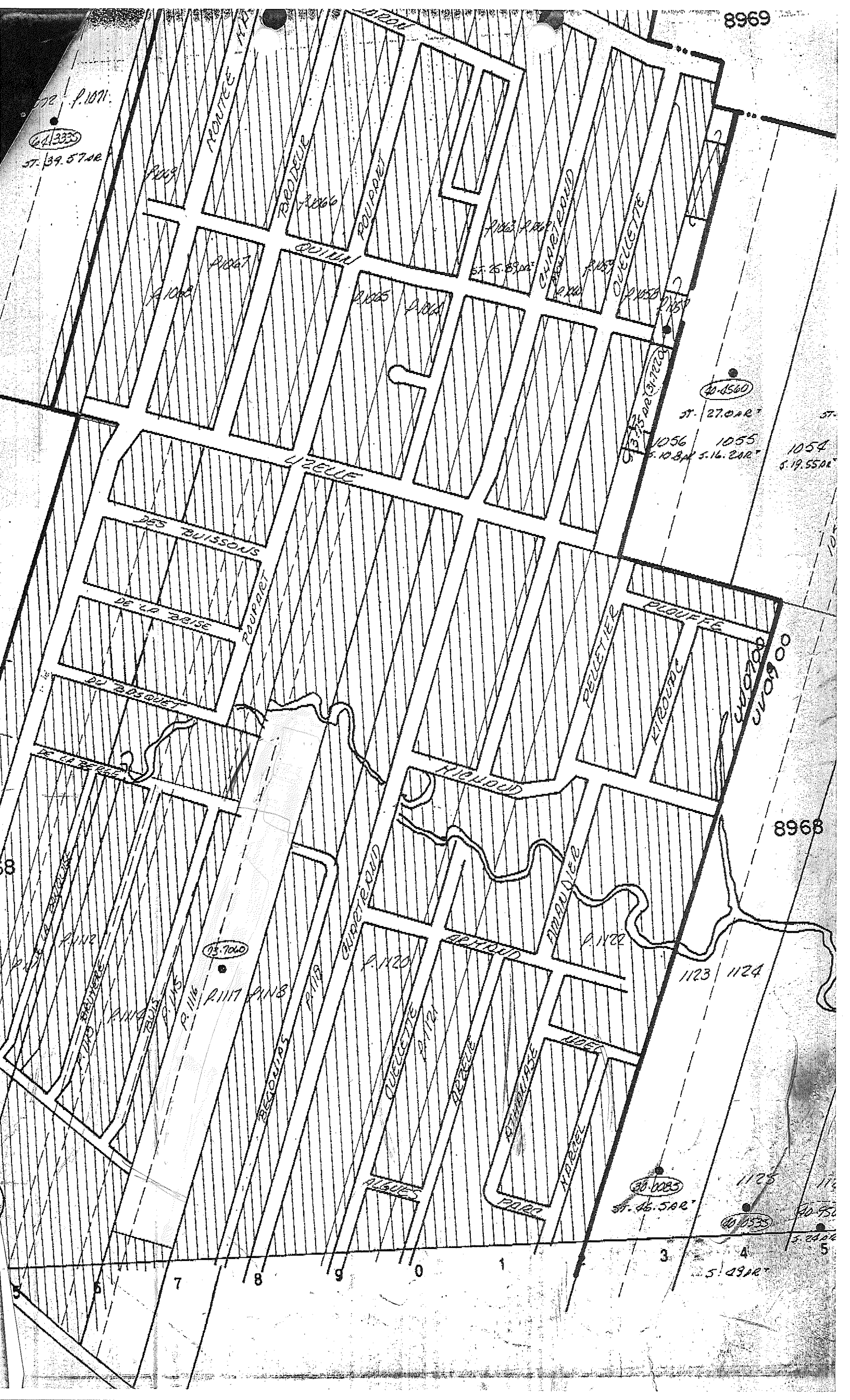


1072 P. 1071
64333
ST. 39.5742

404560
ST. 27.0227
1056 1055
S. 10.842 5.16.200
1054
S. 19.5522

1123 1124

381025
ST. 46.502
1125 1124
404533
S. 04.12
5.4922



ROUTE

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

BOULEVARD

8

5

7

8

9

0

1

3

4

5

N/RÉFÉRENCE : 7610-14-01-02201-01

DATE DE RÉDACTION : 2005-11-17

SAGIR N/INTERVENTION : 300320834

1. IDENTIFICATION		
DATE D'INSPECTION : 14 septembre 2006	Arrivée : pm	
INSPECTEUR : Isabelle Bourget	Départ : pm	
ACCOMPAGNÉ DE : Mylène Bruneau		
LIEU INSPECTÉ	ADRESSE POSTALE (si différente)	
Parc du Ruisseau à Terrebonne secteur La Plaine Ancien Lot P-1117 et lot P-1116 de La Plaine	Ville de Terrebonne 775, rue St-Jean-Baptiste Terrebonne (Québec) J6W 1B5	
PLAIGNANT(E) : N/A <input checked="" type="checkbox"/>	Rencontré : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :		
NOM	FONCTION	TÉLÉPHONE
PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :		
PHOTO(S) <input checked="" type="checkbox"/> Nombre : 9 CROQUIS <input type="checkbox"/> PLAN(S) <input type="checkbox"/> CARTE(S) <input type="checkbox"/>		
AUTRE(S) ANNEXE(S) : <input type="checkbox"/>		
BUT(S) : Vérification de l'enlèvement des matières résiduelles sortant du sol.		

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-14-01-02201-01

DATE DE RÉDACTION :

SAGIR N/INTERVENTION : 300320834

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Je me rends sur place en compagnie de Mylène Bruneau, inspectrice à notre direction régionale. Nous marchons le parc afin de vérifier la présence de matières résiduelles (pièces automobiles) sortant du sol. Lors de l'inspection précédente, nous avons constaté la présence de pneus, de pièces métalliques et de plastique, et autres débris se trouvent à plusieurs endroits dans le parc ainsi que de part et d'autre du fossé où se jetaient l'égout pluvial au bout de la rue Croissant de la Berge. Lors d'une rencontre au printemps 2006, la ville s'était engagée à faire un nettoyage du terrain ou présenter un plan de réaménagement du parc. Un nettoyage dans le parc a été réalisé puisque nous avons constaté la présence d'un seul pneu sortant de la surface du sol. Ce pneu était affleurant à la surface du sol.

La fosse où se jetait l'égout pluvial au bout du Croissant de la Berge a été remblayé. L'émissaire de l'égout se fait dorénavant dans le lit du ruisseau. Ces travaux ont été fait sans les autorisations requises par la Loi sur la qualité de l'environnement mais les plans et devis nous ont été transmis.

3. CONCLUSION

Un nettoyage a été réalisé.

4. RECOMMANDATION(S)

Fermer le dossier

5. IDENTIFICATION

RÉDIGÉ PAR : *Isabelle Bourget*

Mylène Bruneau

Isabelle Bourget 2006-10-17
Mylène Bruneau 2006-10-17

Nom : Parc du Ruisseau

Municipalité : Terrebonne

Date : 14 septembre 2006

N/D : 7610-14-01-02201-01

Photo # : 1

Réf. Photo : Photo 036. jpg

Note :

Vue rapprochée d'un pneu sortant du sol;



Photo # : 2

Réf. Photo : Photo 037. jpg

Note

Vue éloignée du pneu sortant du sol;



Photo # : 3

Réf. Photo : Photo 038. jpg

Note

Vue rapprochée du même pneu sortant du sol;



Photographié par : Mylène Bruneau

Nom : Parc du Ruisseau

Municipalité : Terrebonne

Date : 3 novembre 2005

N/D : 7610-14-01-02201-01

Photo # : 7

Réf. Photo : Photo 042. jpg

Note

Nouvelle sortie pluviale;



Photo # : 8

Réf. Photo : Photo 043jpg

Note

Pneus sortant du sol à l'extérieur des limites du parc;

Photo # : 9

Réf. Photo : Photo 044jpg

Note

Pneus sortant du sol à l'extérieur des limites du parc.



Photographié par : Isabelle Bourget